

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

CHRONIQUE TRIFLUVIENNE

XXXVI

Les Iroquois avaient levé la hache de guerre au moment où le Père Jogues se rembarquait (automne de 1646) pour aller hiverner parmi eux, et ils avaient massacré ce missionnaire, ainsi que Lalande son domestique.

Au commencement de l'hiver ils brûlèrent le fort Richelieu, qui avait été laissé sans gardes, mais comme le secret de leur prise d'armes n'avait pas transpiré, on crut que cet incendie était plutôt le fait d'un accident que d'un acte d'hostilité.

Bientôt après, les bandes iroquoises se répandirent à la sourdine dans les environs du fleuve, pour surprendre les chasseurs alliés des Français.

Au mois de janvier 1647, les Sauvages des Trois-Rivières commencèrent à émigrer à Sillery. Il en partit quarante de cette façon qui ne contribuèrent pas peu à alarmer les gens de Québec.

Aux Trois-Rivières, les Sauvages chrétiens n'étaient pas aussi réguliers dans leurs devoirs religieux que par le passé. Ce relâchement était la conséquence des fêtes occasionnées par la proclamation de la paix. La mort accidentelle de quelques-uns des plus débauchés causa une telle impression sur les autres qu'immédiatement on les vit se rapprocher de l'Eglise et se convertir avec éclat. De ce nombre fut Simon Piescaret "qui n'était chrétien qu'en apparence et par politique;" il se confessa trois fois, fit des pénitences publiques, renia son passé, et harangua ses compatriotes sur la nécessité de se mieux conduire par la suite. Il était dans toute cette ferveur lorsque vers le printemps (1647), les chasseurs, croyant la tranquillité rétablie partout, se mirent en chemin pour lancer l'original. Piescaret dit aux Pères de la mission : " Je vous quitte, mais j'ai le pressentiment que je ne vous reverrai plus ; je vais à la mort ; je sens que les Iroquois me feront

mourir ; ma consolation est que je suis réconcilié avec le bon Dieu et que j'irai au ciel si je meurs de ce coup." Bernard Spamangsch, se confessant avant de partir parla à peu près de même.

Les chasseurs se divisèrent en deux troupes, dont l'une, celle du nord, sous les ordres de Piescaret, et l'autre, celle du sud, sous Jean Ta8tskaron, avec Bernard Spamangsch pour second. Les deux troupes emmenaient les femmes et les enfants à leur suite, selon l'habitude des Sauvages en ces circonstances.

Le 5 mars, deux Algonquins sortirent des Trois-Rivières avec leurs femmes pour aller quérir la chair d'un orignal abattu par un Huron. Etant seuls, ces deux hommes furent pris par les Iroquois, auxquels ils firent connaître l'état des choses aux Trois-Rivières et les endroits où les Algonquins étaient allés faire leur grande chasse. Le lendemain, jour des Cendres, pendant le service divin, les Iroquois profitèrent de l'isolement de deux maisons de Français un peu écartées du fort, (probablement dans la basse-ville aujourd'hui) pour les piller, sachant bien qu'elles renfermaient nombre de choses que les colons y avaient déposées pour l'hiver. Ils emportèrent la charge de quinze hommes. " Au sortir de la messe, plusieurs Français se trouvèrent dénués d'habits, de couvertures, de poudre, de plomb, d'arquebuses et de la meilleure partie de leurs petits meubles."

Ces alertes ou plutôt ces attaques non équivoques décidèrent les Sauvages qui restaient aux Trois-Rivières à se préparer aux représailles. Un Huron du voisinage de Sorel se trouva sur les lieux et s'offrit pour aller porter à Québec des nouvelles de ce qui se passait, avec l'entente qu'il inciterait les Hurons de cette place à se joindre aux gens des Trois-Rivières qui voudraient courir sus à l'ennemi. Le 8 avril, il arriva à Québec où ses compatriotes parurent abonder dans ses vues. M. de Montmagny tâcha de les engager à prendre patience et à ne pas agir avant d'avoir su comment avaient été traités les prisonniers des Iroquois. On conseilla aussi aux Hurons de ne pas tarder à avertir leurs villages de la reprise des hostilités. Malgré cela, ils se déterminèrent à affronter les hasards de la guerre et reprirent le chemin des Trois-Rivières ; mais ils n'allèrent que jusqu'à Portneuf.

Lutter contre les Iroquois était impossible. Les Algonquins avaient pour tout partage la bravoure individuelle et la ressource de se replier sur les Trois-Rivières, Sillery ou Québec. Les Iroquois avaient des plans d'opération, ils agissaient avec ensemble et ils pouvaient se retirer sur leurs terres où personne n'osait les poursuivre, pas même les Français qui manquaient de soldats. La partie était inégale et le résultat évident. Si Mazarin eut compris

ce qu'il avait à faire, la France anéantissait en une campagne le seul obstacle qui s'opposât à l'établissement de sa puissance dans le nord de l'Amérique. Il préféra user ses forces dans les intrigues de cour. Son inaction ouvrit la liste des bévues coloniales que la France devait payer si cher.

Les Iroquois, munis des informations qu'il leur importait de connaître, résolurent de frapper au cœur la nation algonquine; pour cela, il choisirent l'homme qui en était la personnification et la localité à laquelle cette nation se montrait la plus attachée.

Piescaret était le grand chef des Algonquins; les villages de ceux-ci étaient tous aux environs des Trois-Rivières; c'était donc là que devait se jouer le drame le plus important de cette longue guerre.

Les Iroquois se divisèrent en deux bandes: l'une au nord du fleuve, l'autre au sud, pour aller surprendre les chasseurs algonquins. Dès le jour de l'adoption de ce plan de campagne, ils rejoignirent le parti de Jean Ta8tskaron dont les forces n'avaient aucune proportion avec les leurs; se voyant perdus, les Algonquins tentèrent de vendre chèrement leur vie. Au premier rang des Iroquois, Bernard aperçut son frère Pierre, et en même temps un guerrier qui reconnut Bernard lui cria qu'il serait épargné s'il voulait se rendre. Il refusa énergiquement en les appelant lâches et traîtres. Aussitôt un Iroquois se jette sur lui. Bernard l'abat d'un coup de hache, mais il reçoit aussitôt une balle dans la cuisse et une flèche au côté. Alors s'adressant aux ennemis, il leur demande de ne point l'achever avant qu'il n'ait fait sa prière; on lui accorde cette grâce, il se met à genoux, puis se relevant présente sa poitrine aux épées qui y plongent à loisir. Après avoir tué plusieurs Algonquins et fait le reste prisonnier, la bande iroquoise alla rejoindre près du lac Saint-Pierre l'autre parti, dont nous allons parler.

Cette seconde bande fut aussi heureuse que la première dans sa chasse à l'homme, elle eut même l'avantage de mettre à mort un guerrier qui à lui seul l'épouvantait plus que tous les Algonquins réunis. Après avoir trouvé la piste des gens de Piescaret, elle tomba sur leur campement, enleva les bagages, les femmes et les enfants qu'il renfermait, et se mit en devoir de chercher les chasseurs répandus aux environs. Dix Iroquois, allant à la découverte, rencontrèrent Piescaret lui-même, qui retournait de la chasse sur les glaces, chargé de muffles et de langues d'originaux, et marchant "à la négligence." En l'apercevant ils entonnèrent un chant de paix, ce que voyant, le chef algonquin s'arrêta et fit entendre aussi une chanson d'amitié, car il ne croyait pas que la guerre fut recom-

mencée et il les prenait pour des ambassadeurs ; du reste, il était trop brave pour être d'une prudence consommée. Il les laissa donc approcher et les invita à se rendre à son village situé à deux ou trois milles de là. Les Iroquois se gardèrent bien de lui donner des soupçons et se mirent à marcher devant lui, après l'avoir débarrassé, par forme de politesse, du fardeau qu'il portait. Un seul homme resta en arrière sous un prétexte quelconque, mais rejoignit bientôt le groupe, et profitant de l'inattention de Piescaret, saisit le terrible Algonquin par les cheveux, l'assomma d'un coup de casse-tête, et lui leva la chevelure.

A l'aide des renseignements arrachés par la confiance au malheureux Piescaret, ses meurtriers se rendirent avec toute leur bande, séparée en deux détachements, sur les rivières Machiche et Nicolet où étaient les campements algonquins et, le lendemain à la pointe du jour, ils tombèrent dessus, les détruisirent, massacrant les hommes et emmenant les femmes en captivité.

Les mémoires du temps n'incliquent pas l'endroit où Piescaret rencontra ses assassins. Nicolas Perrot fait entendre que Piescaret avait son principal campement sur la rivière Nicolet (Bacqueville de la Potherie dit : dans les profondeurs de la rivière Nicolet) et qu'il en était parti pour aller à la chasse au-delà de la rivière Saint-François, et que, comme il s'en retournait, il rencontra les Iroquois. C'était donc quelque part dans la baie de la Vallière.

La *Relation* du Père Lalemant et la lettre de la Mère de l'Incarneration mettent les Iroquois au nombre de dix ; Perrot et la Potherie disent six ; M. Ferland adopte dix.

Cinq chasseurs, appartenant à la troupe du sud, réussirent à s'échapper et à rentrer aux Trois-Rivières les uns après les autres, où ils apportèrent la nouvelle que les Iroquois tenaient tous les abords de la place. On a prétendu qu'à cette époque ils étaient un millier dans les environs des Trois-Rivières. Les habitants se réunirent et prirent des mesures pour résister à une attaque, mais les maraudeurs n'avaient point l'intention d'en venir aux mains avec les Français protégés par leurs palissades et le canon du fort. Leurs courses réussirent d'ailleurs si parfaitement qu'ils répandirent la terreur dans tout le pays. Une seule de leurs bandes prit jusqu'à quarante Algonquins près des Trois-Rivières, mais sept Français, guidés par un Algonquin en délivrèrent une partie et tuèrent dix Iroquois à la faveur d'une attaque de nuit.

La nation algonquine ne fit que décroître depuis ce moment. Piescaret avait été son dernier rempart.

XXXVII

Le 22 mai 1647, M. de Montmagny et le supérieur des jésuites partirent de Québec avec trois chaloupes. Deux jours après, au moment de toucher les Trois-Rivières, ils rencontrèrent Jacques Babelin dit La Crapaudière (le même, sans doute, qui avait commandé la petite garnison du fort Richelieu pendant l'hiver de 1645-46, et qui est cité comme parrain aux Trois-Rivières, le 9 février 1647) qui leur donna avis de certains mauvais coups des Iroquois. Un Huron avait été pris, le 20 du mois, à la rivière Faverel, qui paraît être la même que la rivière aux Cormiers, au bas de l'anse du cap de la Madeleine, où Jacques Hertel possédait alors l'établissement de l'Arbre-à-la-Croix.

Dans les derniers jours de mai, le Père Pijart, étant aux Trois-Rivières, à ce qu'il paraît, profita de la barque de M. Bourdon, qui montait à Richelieu et à Montréal avec trente personnes, pour se rendre lui-même dans ce dernier lieu. La barque fut suivie par une chaloupe qui portait la nouvelle de l'intention des Iroquois d'attaquer Montréal.

La garnison de Montréal était de trente hommes, en l'année 1647, dit M. Ferland. L'expédition ci-dessus a pu l'induire en erreur ; il n'y avait pas autant de défenseurs dans les murs de Montréal. Quant à M. Bourdon, il était au service du gouverneur de la Nouvelle-France et non pas de la colonie de Montréal, ce qui fait qu'il commandait un corps d'occasion destiné à la police du fleuve et pas autre chose.

Le 4 juin, le gouverneur général et le supérieur des jésuites partirent pour Québec. Dès le lendemain, ils furent rejoints par une chaloupe des Trois-Rivières annonçant l'assassinat du Père Jogues et de Lalande dans le pays des Iroquois.

Vers le 24 juin, le Père Druillètes passa aux Trois-Rivières avec un parti de Sauvages de Tadoussac et de Sillery qui remontait le fleuve à la rencontre des Iroquois.

“ Le seize de juillet une prisonnière parut aux Trois-Rivières. La pauvre misérable n'avait que la peau étendue sur les os. Son regard était affreux, ses yeux paraissaient comme enfoncés dans une tête de mort ; on ne voyait plus de joues sur son visage ; ses lèvres collés sur les mâchoires représentaient plutôt une trépassée qu'une personne vivante... Je ne pouvais, disait-elle, abandonner ma fille qui était prisonnière avec moi.... Après avoir passé par les bastonnades et par les autres tourments à la réception des prisonniers, après la mort de tous les hommes et de quelques femmes on

nous donna la vie à ma fille et à moi... Nous concluons qu'il fallait sortir de la bourgade sur le minuit, ce que nous fîmes assez heureusement sans être aperçues. A peine étions-nous hors des portes que nous courûmes de toutes nos forces jusqu'environ les cinq heures du soir, que nous aperçûmes des Iroquois. La crainte nous fit retrouver des forces; nous nous jettons à travers des halliers; l'épouvante nous fit marcher de telle sorte que nous nous séparâmes. Je ne sais si ma fille est morte dans les bois ou si elle a été reprise par ces barbares... Je n'avais rien pour faire du feu, mes doigts n'étant pas assez forts pour faire un fusil à la façon des Hurons; les guêpes et les mouches m'étranglaient; enfin Dieu me donna l'invention de faire des bas de chausses et des manches de feuillages pour me défendre de leurs piqûres." (*Relation 1647*, page 12-3).

XXXVIII

La nation algonquine des Ononchataronons ou de l'Iroquet semble s'être rapprochée tout-à-fait des Trois-Rivières dès l'automne de 1646; dans l'hiver suivant on trouve trois ou quatre mentions de ces Sauvages au registre des baptêmes, à côté de deux ou trois autres de race algonquine également.

Les coups hardis et incessants des Iroquois paralysèrent la traite dans l'été de 1647, qui suivit la mort de Piescaret.

Vers le mois d'août, la seule traite qu'il y eut cette année se fit par quelques Iroquets et par un petit nombre d'Attikamègues. Ceux-ci avaient laissé leurs femmes et leurs enfants à deux journées, en haut de la rivière des Trois-Rivières, avant d'arriver au fort, mais voyant la tranquillité qui y régnait, ils retournèrent les chercher. Ils apportaient des lettres du pays des Hurons qui furent expédiées à Québec, le 5 août, par le Père Pijart. Les 11 et 12, le Père Buteux baptisa une veuve âgée de cinquante ans, une femme de vingt ans et trois enfants, tous Attikamègues. Les baptêmes de Sauvages enregistrés cette année sont au nombre de quatorze.

Comme les Hurons n'étaient pas descendus, les Pères jésuites des Trois-Rivières confièrent aux Attikamègues les lettres adressées aux missionnaires des grands lacs, selon la coutume dans les circonstances critiques.

Les Algonquins des Trois-Rivières tentèrent, mais en vain, d'entraîner les Attikamègues dans la guerre contre les Iroquois. "Ces peuples, dit la *Relation*, sont bons, doux, traitables, et ne savent ce que c'est que faire la guerre sinon aux animaux."

Les Pères Dendemare, Greslon, Gabriel Lalemant et Baunin partirent de Québec pour les Trois-Rivières, les 26 et 29 août.

Au commencement de septembre, une vingtaine d'Iroquois donnant la chasse à des canots français près du fort, furent surpris par une chaloupe bien armée qui les força de prendre pied à terre. Ils s'embusquèrent aussitôt et pendant que les Français cherchaient un endroit propice au débarquement, ils firent une décharge qui donna à réfléchir à ceux-ci. Profitant avec habileté du temps d'arrêt qui s'en suivit, ils dressèrent rapidement une espèce de barricade et prirent leurs dispositions pour combattre à outrance.

“ On les attaqua vaillamment, mais en vérité, ils soutinrent le choc avec un courage et une dextérité non attendus, mais au bout du compte se croyant trop faibles pour résister aux assauts qu'ils devaient attendre le jour suivant, ils demandèrent qu'on ne tirât point de part ni d'autre pendant la nuit, et cependant ils s'évadèrent à la sourdine devant la pointe du jour.” “ Jean Amyot, plus rempli de courage qu'il n'a de corps,” les suivit à la piste et en découvrit un caché dans le tronc d'un arbre. Deux Iroquois avaient été tués et sept fort blessés. On trouva dans leur redoute quelques arquebuses plus grosses et plus longues que celles des Français. Deux sauvages du côté des Trifluyens avaient été tués et six Français blessés; l'un d'eux mourut peu après à Québec où on les avait envoyés pour être soignés à l'Hôtel-Dieu. Jean Amyot conduisit son prisonnier à Québec. Là on fit avouer à cet homme qu'il était l'assassin du Père Jogues. “ M. le gouverneur le tint en prison huit ou dix jours; enfin les Sauvages de Sillery s'ennuyant, M. le gouverneur le leur envoya; il fut brûlé le 16. Il ne fut dans les tourments qu'une heure. Son corps fut jeté dans l'eau. Il fut baptisé et mourut bien.” (Journal des jésuites, p. 95. “ Relation,” 1647, p. 73.)

Le 25 octobre partit de Québec la dernière barque de la saison pour les Trois-Rivières, avec les Pères Buteux et Dupéron.

Le 4 novembre, les Iroquois capturèrent deux Hurons près des Trois-Rivières.

La barque retourna à Québec, vers le 15 novembre, ramenant des Trois-Rivières, le frère Nicolas Noircler qui y avait probablement passé les mois de septembre et d'octobre.

XXXIX.

Il est probable que les terres concédées au sud du fleuve ne furent pas de colons cette première année, à cause de la guerre.

Le découragement était devenu général. Hertel abandonna les travaux de son fief du cap de la Madeleine. Ce poste était très exposé. Il n'en existait pas d'autre entre les Trois-Rivières et Port-neuf. La seigneurie de Batiscan, la seule concédée alors, ne paraît pas avoir été habitée sitôt.

Ce fief de Hertel a pris le nom de l'Arbre-à-la-Croix. A quelques arpents de la rivière des Cormiers, endroit où, selon les probabilités, Hertel avait érigé la maison dont il est parlé ailleurs, on voit, de nos jours, en allant vers le sud-ouest, trois *mais* plantés autour d'une croix. Il existe là-dessus une légende diversement rapportée dans ses détails, mais toujours la même au fond : un combat aurait été livré sur les lieux dans lequel une femme française aurait tué le chef des Iroquois et provoqué la déroute de l'ennemi. Si ce fait d'armes ne se rapporte pas à l'année 1647, il ne manque pas de raisons pour le placer à une autre date, car l'Arbre-à-la-Croix était habité de nouveau en 1652, il portait ce nom en 1657, et il a été fréquemment le théâtre des descentes des Iroquois jusqu'en 1665. La famille Hertel garda le fief et le peupla.

Dans l'automne de 1647, quatre habitants des Trois-Rivières se marièrent : Marin Terrier dit Francheville avec Jeanne Jallaut ; Jacques Aubuchon avec Mathurine Poisson ; Urbain Baudry avec Madeleine Boucher ; et Etienne Seigneuret avec Madeleine Benassis. Les trois premiers se marièrent à Québec. Quant à Seigneuret, son contrat de mariage, daté du 13 octobre, est dans le greffe de Duquet, à Québec, probablement parce qu'il n'y avait pas encore de notaire aux Trois-Rivières ; la célébration du mariage n'est pas mentionnée au registre de Québec ; il n'y avait pas de registre de mariages aux Trois-Rivières, du moins on n'en connaît aucun, mais Madeleine Benassis demeurait en ce lieu, chez son grand-père.

Des cinq enfants de Gaspard Boucher, il n'en restait plus aucun avec lui à Québec. Tous étaient aux Trois-Rivières où ils s'étaient rendus l'un après l'autre depuis trois ans dans l'ordre qui suit : Marie, femme de Etienne Lafond ; Marguerite, femme de Toussaint Toupin ; Nicolas, célibataire ; Pierre, célibataire, interprète ; et Madeleine, femme de Urbain Baudry. Ce dernier mariage décida Gaspard à suivre ses enfants et à s'établir aux Trois-Rivières où on le trouve dès l'année qui suivit.

Madeleine Boucher apportait par son contrat de mariage : Deux cents francs en argent (1) ; quatre draps, deux nappes, six ser-

(1) A cette époque, l'argent monnayé était pour ainsi dire inconnu au Canada. Les paiements se faisaient en pelleteries.

viettes de toile et de chanvre, un matelas et une couverture, deux plats, six cuillers (1) et six assiettes d'étain, une marmite et une chaudière, une table et deux formes (2), une huche à boulanger, un coffre fermant à clef, une vache et deux cochons, mâle et femelle. La mariée recevait en outre de ses parents un habit selon sa qualité et du linge à sa discrétion.

XL

De janvier à mai 1648, il y eut force communications par lettres entre les Trois-Rivières et Québec. Les messagers étaient surtout des Hurons.

Le 27 mars, l'interprète Jean Amyot et trois Hurons qui l'accompagnaient arrivèrent à Québec ayant fait le trajet en canot des Trois-Rivières jusqu'au Cap Rouge, ce qui montre que le fleuve était à peu près partout libre de glaces. Le 16 avril, Amyot s'en retourna "avec les Hurons et M. de la Tour qui allait en chaloupe pour faire la guerre." Il s'agit ici de Charles-Amador de Latour, sieur de Saint-Etienne, commandant d'une partie de l'Acadie, réfugié au Canada.

Latour dut rencontrer aux Trois Rivières Jean Mignot dit Chatillon qui s'y était rendu de Québec, au milieu de janvier, avec l'intention de partir dès le printemps pour les pays d'en haut. L'arquebuse de Chatillon étant restée à Québec, ce fut Amyot qui la lui apporta, et le 24 avril, il s'embarqua avec deux Sauvages chrétiens; une chaloupe armée, (celle de Latour, probablement), leur fit la conduite jusqu'à l'entrée de l'Ottawa.

Parlant de Jean Amyot, M. Ferland dit: "Aux Trois-Rivières, l'hiver 1647-8, il provoqua les Français et les Sauvages à la course soit avec des raquettes, soit sans raquettes et remporta la victoire sur tous ceux qui se mesurèrent avec lui. Son humeur était si gaie et si agréable que les vaincus eux-mêmes lui témoignèrent de l'amour et du respect."

Le 23 mai 1648, un malheur considérable vint frapper les Trifluviens dans les personnes des interprètes Marguerie et Amyot qui se noyèrent en traversant le fleuve, vis-à-vis du fort, dans un vieux canot qui ne put résister aux coups d'une bourrasque survenue pendant leur trajet d'une rive à l'autre. Les corps furent retrouvés le 10 juin, celui d'Amyot proche de Sillery et celui de Marguerie à Québec. On les enterra en ces endroits.

(1) Les couteaux de table et les fourchettes n'existaient pas encore.

(2) Sièges ou bancs longs avec ou sans dossier.

Marguerie ne laissa pas d'enfant. Sa veuve, Louise Cloutier, se maria cinq mois et demi après à Jean Mignot dit Chatillon, le même dont il a été parlé plus haut. Ils vécurent à Québec et au Château-Richer où Chatillon dut mourir vers 1675. En troisième noces (1684), elle épousa Jean-Pierre Mataut, de cette dernière localité.

Quatre ans avant la mort de Marguerie, son nom avait été donné à une rivière située à six lieues des Trois-Rivières en remontant le fleuve. (*Relation*, 1644, p. 41). La petite rivière Marguerite, qui se décharge au fleuve presque vis-à-vis la ville, non loin de la rivière Godefroy, doit sans doute son nom à l'interprète Marguerie. La plus ancienne désignation de cette rivière sous le nom de "Marguerite" est de 1714. (Registre des audiences des Trois-Rivières.)

De 1634 à 1650, les interprètes en chef des Trois-Rivières ont été : Jean Godefroy (1634-5); Jean Nicolet (1635-42); François Marguerie (1642-48); Pierre Boucher (1648-50).

BENJAMIN SULTE.

(A continuer)

A PROPOS D'UN NOUVEAU LIVRE

Il vient de paraître, à Québec, un petit volume intitulé : *Premières Poésies*. L'auteur, M. Eudore Evanturel, se présente au public sous les auspices de M. Joseph Marmette, qui, dans la préface, s'extasie sur les mérites de ce nouveau poète et le compare tout d'une haleine à Musset, à Coppée, à Theuriet, à je ne sais combien d'auteurs.

Un écrivain, qui ressemble à tant de monde, doit être original à force de manquer d'originalité, et pour le connaître, j'ai lu les *Premières Poésies*.

Je n'y ai pas vu ces signes de parentés indiqués par M. Marmette. La muse du jeune poète est encore dans sa plus tendre enfance et paraît éloignée de l'âge de raison. Elle gazouille un jargon assez harmonieux, mais que peuvent seuls comprendre les maîtres qui travaillent à la former. Son chant est semblable à ce babil des enfants que la mère de famille comprend à merveille et qui fait ses délices, tandis que l'étranger y reste indifférent, s'il n'en est ennuyé.

On fait vraiment trop d'honneur à M. Evanturel en le comparant à Musset. Musset est un homme de génie dont la lyre rend autre chose que de vains sons ; ses vers ont une richesse, une beauté qu'on n'égalé pas facilement, et s'il est possible de leur trouver quelque similitude avec ceux des *Premières Poésies*, ce doit être, pour me servir d'une image du chantre de Rolla, de la même manière qu'on voit :

.... Dans la nuit brune
Sur le clocher jauni,
La lune
Comme un point sur un i.

Encore faudrait-il l'œil presque fraternel de M. Marmette. J'avais l'intention de faire une étude sur M. Evanturel ; j'y re-

nonce : où il n'y a rien, la critique perd ses droits. Je me contente d'appliquer à ses rimes l'appréciation de Mgr Dupanloup sur "ces petits volumes au format élégant et gracieux ; vers ou prose, productions en général absolument creuses, où il n'y a rien, ni pour l'esprit, ni pour le cœur, ni pour l'âme ; ni pensée, ni style, ni beautés, ni enseignements d'aucune nature, et dont le moindre défaut souvent est ce vide et cette nullité absolue."

Je crois cependant devoir citer quelques pièces dont le sujet est propre à inspirer de sérieuses réflexions. Le lecteur y connaîtra la manière de notre auteur, et pourra juger de l'incohérence, du pêle-mêle de ses élucubrations :

J'ai—sur un des rayons de ma bibliothèque,—
Soigneusement caché sous Virgile et Sénèque,
Un tout petit volume avec un beau portrait.
C'est un charmant cadeau qu'un vieil ami m'a fait,
En me pressant la main à son retour de France.
Je le garde avec soin ce volume ; en silence,
Je l'ai lu bien souvent cet été sous un if,
C'est Alfred de Musset, bien triste et maladif,
Maigre comme Rolla—peut être encore plus pâle,
Qui paraît quand on l'ouvre, au fond d'un cadre ovale.
Son portrait est bien fait ; son livre aussi.—Voilà
Le capitaine Frank, Mardoche et Namouna.
J'en raffole. Et là, la nuit, s'il advient que j'y songe,
Je m'endors, et je vois don Paez dans un songe.

J'ai rêvé bien souvent d'aller mourir à Nice,
Seul au milieu d'un bois, dans un vieux chalet suisse,
Près d'un lac ;—mais surtout j'ai souhaité d'avoir
Un marquisat bien riche avec un beau manoir ;
Ou plutôt un castel bâti sous Charlemagne.
J'aurais bien voulu vivre autrefois en Champagne,
Du temps de Louis XV et de la Pompadour.
L'été dans mon domaine et l'hiver à la cour,
J'aurais servi mon roi, le peuple et la noblesse.
Aux soupers clandestins du baron de Gonesse,
Plus tard, Lebel m'aurait fait voir la Dubarry.
Partout, dans mon castel, au château de Marly,
Même au Grand-Trianon, aux pieds d'une marquise,
J'aurais relu Rousseau—*La Nouvelle Héloïse*.

Il est regrettable que M. Evanturel qui, m'assure-t-on, est très-jeune, n'ait pas rencontré un ami assez sincère pour lui dire qu'à son âge il est dangereux de tant s'adonner à la lecture de Musset, ce chantre des plus tristes voluptés, et que la *Nouvelle Héloïse* est un ouvrage infâme que personne n'a besoin de parcourir.

Rousseau n'a-t-il pas dit lui-même que toute femme qui lirait son livre serait une femme perdue ? Et ceux qui ont apprécié son œuvre après lui sont unanimes à répéter que la *Nouvelle Héloïse*

n'est propre qu'à gâter l'esprit et le cœur, et qu'on ne devrait la trouver dans aucune maison honnête.

Mais les mauvais livres sont la plaie du XIXe siècle, et déjà notre pays en est infesté. C'est presque prêter au ridicule, devant une foule de gens, de dire qu'on a jamais ouvert Pigault-Lebrun, Eugène Sue, Musset, Paul de Kock, Henri Mürger, ou George Sand. Le moindre adolescent s'en permet la lecture.

Ces jours derniers, un jeune homme m'est venu demander les *Mystères de Paris*. Et comme je lui objectais que ce roman est immoral, que les turpitudes du fond ne peuvent être dépassées que par la bassesse abjecte de la forme; qu'il n'y a aucun profit à l'étudier pour se rendre habile dans l'art d'écrire, et qu'on n'en peut retirer que de mauvais fruits.

"Mais, s'écria-t-il, je vous assure que ces lectures ne font aucun mal, je laisse ce qu'il faut laisser, et il est bon de se rendre compte soi-même de ces choses-là!"

Telle est la réponse à toutes les objections contre le mauvais livre. On veut voir et juger de ses propres yeux. L'Eglise a prononcé son jugement, jugement accepté non seulement par les dévots, mais par tous ceux qui respectent la morale, qui aiment l'honneur de la famille; qu'importe, ce jugement, est soumis à la révision d'un imberbe, souvent incapable de résoudre le plus simple question de grammaire, et dont les notions du bien et du mal sont très-embrouillées.

Ainsi l'exige la loi du libre-examen maintenant prônée et suivie partout. Pour s'y conformer sans honte, on s'abrite derrière des sophismes ridicules, qu'on développe avec emphase, sans pouvoir y croire soi-même. Non, on n'y croit pas. Il est impossible de se faire illusion à ce point.

Comment ce jeune étudiant, ce commis de vingt ans qui se plonge dans les lectures les plus malsaines, qui, pendant des semaines, se nourrit l'imagination d'aventures romanesques où sont peints sous des traits séduisants et presque divinisés ses propres penchants, comment trouverait-il la force de résister? Comment restera-t-il froid devant le tableau de voluptés entraînant que son âge, que son cœur le portent déjà à désirer?

A peine l'en croirais-je capable si je voyais en lui les simples appétits d'un enfant dans un corps aussi usé que celui d'un vieillard.

Non, il n'a pas cette force d'âme dont il ose se vanter. Certes, ce n'est pas à cette époque de la vie où il est dévoré de mille convoitises et sans cesse tenté non moins par son imagination que par ses sens, que l'homme résistera à l'influence du mauvais livre.

Même sans cet aliment, ses passions le dominant presque et souvent le font succomber.

Et si l'on dit qu'au moins il est permis de lire ces livres inoffensifs sous le rapport des mœurs, mais remplis de faux principes, je dirai que le danger est le même, sinon plus grand, et qu'à vingt ans tout frein est pesant pour l'intelligence comme pour les sens, et que les doctrines les plus fausses ont un attrait trop souvent vainqueur. On s'imagine sortir intact de ces lectures ; les convictions semblent encore les mêmes, et cependant on se surprend bientôt à douter de vérités jusqu'alors jugées incontestables ; les sophismes, dont l'esprit s'est rempli, se mêlent aux raisonnements, et, dans bien des cas, on finit par tomber insensiblement soit dans les erreurs les plus graves, soit dans le scepticisme.

Ces tristes résultats nous sont prouvés par l'expérience de tous les jours et pourtant, chose triste à dire, on paraît ignorer dans trop de familles cette influence funeste du livre immoral et impie.

Les personnes les plus scrupuleuses prêteront à un jeune homme ou même à une jeune fille, un roman de Paul de Kock ou de Mürger et cela sans remords, sans faire cette réflexion qu'agir de la sorte c'est presque jouer le rôle de pourvoyeur des mauvais lieux, c'est s'assimiler aux proxénètes infâmes dont le nom ne se prononce pas dans la bonne compagnie et qui sont une des plaies de la société.

On va peut-être m'accuser de prêcher, mais il suffit d'observer ce qui se passe tous les jours sous nos yeux pour se convaincre que le devoir de tout citoyen est de suivre sur ces matières l'avis de son curé.

Ce sera dans vingt ans la conviction de ces présomptueux qui s'attribuent aujourd'hui l'impassibilité des sens et l'infailibilité de l'esprit. Ils auront alors une confiance infiniment moindre dans la force de leurs enfants ; loin de les croire à l'épreuve du poison du mauvais livre, il s'effrayeront plutôt de leur fragilité, et ils auront raison.

Mgr Dupanloup fait la remarque suivante sur cette tolérance coupable qui domine à l'égard des ouvrages défendus :

“ Qu'on me permette, à ce propos, de dire ma pensée sur une légèreté inadmissible en ce qui concerne les bibliothèques, sur une négligence véritablement intolérable, et dont quelques personnes n'ont pas même l'air de sentir la gravité. Il y a, dans des maisons même chrétiennes, où se trouvent, où on reçoit des jeunes gens, des jeunes personnes, il y a des bibliothèques, nullement fermées, accessibles à tous, même aux enfants, aux domestiques, et où on laisse sans scrupules les livres les plus dangereux. Il pourrait

suffire d'une page de ces livres pour empoisonner à jamais un jeune esprit, un jeune cœur, et on laisse ses livres sous la main de tous. Une telle habitude, qui nous vient d'un autre siècle, est absolument inconcevable dans des maisons chrétiennes. On ne peut pas oublier plus étrangement la maxime antique : *Maxima debetur puero reverentia*. J'en dis autant de ces salons, où on laisse sans scrupule aucun, sur les tables, les plus mauvais journaux et les plus mauvais romans."

Je n'ai fait qu'effleurer ce grave sujet sur lequel il y a tant de choses à dire, je me suis contenté d'indiquer le danger laissant à des personnes plus capables et plus autorisées que moi le soin de le développer suivant toute l'importance qu'il mérite.

J. O. FONTAINE.

LE CAPITAINE DOMINIQUE DUCHARME

NOTES PRÉLIMINAIRES

“ Suum cuique decus posteritas rependit.”

(TACIT., *Annal.*, IV.)

“ La postérité, dit le grand historien, rétribue à chacun l'honneur qui lui revient.” Enseignement d'autant plus vrai et plus profond que Tacite a été le distributeur par excellence de la renommée, et que la postérité a, de tous points, ratifié les jugements portés par ce peintre incomparable de l'antiquité sur les hommes et les choses de son siècle. Il nous semble que le Canada ait fait jusqu'ici exception, et que trop souvent l'on s'est montré assez apathique au sujet de nos illustrations nationales ; l'oubli s'est fait vite sur la tombe d'un grand nombre de nos concitoyens qui avaient droit à une mémoire plus vivace. Depuis quelques années, cependant, grâce aux efforts de M. l'abbé Casgrain et de MM. Joseph Tassé et L. O. David bon nombre de silhouettes de Canadiens-français, qui ont joué un rôle marqué dans notre histoire, sont sorties de l'ombre. On est resté tout étonné en voyant combien le Canada avait pu fournir d'hommes qui, par leurs talents, leurs travaux ou leurs découvertes, avaient illustré le nom canadien.

Nous n'avons pas la prétention de rivaliser avec les biographes distingués que nous venons de citer ; nous tâcherons seulement de suivre de loin leurs traces en présentant aux lecteurs de la *Revue Canadienne* l'esquisse biographique du capitaine Dominique Ducharme, qui s'éteignait au lac des Deux-Montagnes, il y a un quart de siècle.

LA FAMILLE DUCHARME

Le premier ancêtre de cette famille au Canada, Fiacre Ducharme, natif de Paris, se fixa à Montréal dès les premières

années de l'établissement de M. de Maisonneuve. Il s'y maria en 1659.

On sait tous les obstacles que rencontra la colonisation de la Nouvelle-France à son début. Tout semblait conjuré pour amener sa perte : d'un côté, les colons anglais plus nombreux et jaloux des progrès et du développement des Français ; de l'autre, les féroces Iroquois qui ne laissaient à la colonie ni trêve ni merci. La situation devint si désespérée que le roi de France, croyant inutile d'exposer plus longtemps la vie de ses sujets sur une plage aussi inhospitalière, résolut de rappeler dans la mère-patrie tous les émigrants établis au Canada. Ceci se passait en 1662. Par bonheur, Mgr de Laval se trouvait en France à cette époque ; l'illustre prélat plaida éloquemment devant Louis XIV la cause du troupeau confié à sa sollicitude ; il fit comprendre à la cour qu'il ne fallait pas perdre le fruit de si grands sacrifices et abandonner une terre consacrée par le sang de tant de missionnaires-martyrs. Le roi renonça à son projet de rappel et fit expédier des secours. Ce fut vers ce temps qu'arriva au Canada le régiment de Carignan-Sallières. Toutefois la sécurité fut loin d'être complète. Montréal et ses alentours continuèrent encore longtemps à être le point de mire des incursions incendiaires des Iroquois. Le sol des campagnes environnant la ville naissante fut, pour ainsi dire, engraisé du sang des premiers colons. Malgré les renforts venus de France, malgré surtout le dévouement de Dollard et de ses seize compagnons (1), il se passa encore plus de trente ans avant que cette partie du pays pût respirer en paix. On ne pouvait se hasarder hors des enceintes fortifiées sans s'exposer à être impitoyablement massacré ou livré à d'effroyables tortures. On eût dit que Satan, prévoyant la prospérité que devait atteindre avec le cours du temps cet établissement catholique, eût lancé contre lui ces bandes d'Indiens animés d'une férocité et d'une audace vraiment diaboliques.

(1) Adam Dollard des Ormeaux fut massacré au Long Sault, sur la rivière des Outaouais, le 21 mai 1661, dans une expédition qu'il conduisait contre les Iroquois. Il était âgé de 25 ans seulement. Nous donnons ci-après la liste des volontaires qui moururent en combattant avec Dollard ; nous l'empruntons au *Dictionnaire généalogique* de M. l'abbé Tanguay. Tous ces braves, qui s'immortalisèrent par une défense héroïque et sauvèrent la colonie d'une perte certaine, périrent à la fleur de l'âge ; leurs noms méritent d'être connus : Jacques Brassier, 25 ans ; Jean Tavernier dit la Hechetière, 28 ans ; Nicolas Tillemont, 25 ans ; Laurent Hébert dit Larivière, 27 ans ; Aloné de Lestres, 31 ans ; Nicolas Gosselin, 25 ans ; Robert Gurée, 24 ans ; Jacques Boisseau dit Cognac, 23 ans ; Louis Martin, 21 ans ; Christophe Auger dit Desjardins, 26 ans ; Robert Robin dit Desforges, 27 ans ; Jean Valets, 27 ans ; René Doussin, sieur de Ste. Cécile, 30 ans ; Jean Lecomte, 26 ans ; Simon Grenet, 25 ans ; François Crusson dit Pilote, 24 ans. Dès le début de l'expédition, le 19 avril 1660, Nicolas Du Val, Mathurin Soulard et Blaise Juillet se noyèrent, près de l'île St. Paul, non loin de Montréal, en voulant échapper à la poursuite des Iroquois.

De 1687 à 1691 les massacres se renouvelèrent plus fréquemment encore. Dans la nuit du 5 août 1689, les Iroquois massacrèrent plus d'une douzaine de familles canadiennes établies à La-Grande-Prairie et incendièrent leurs habitations ; plusieurs des habitants furent brûlés vifs et leurs propres maisons servirent de bûcher. Le 20 septembre de l'année 1687, neuf Français avaient été tués par les mêmes sauvages de la baie d'Urfé, près de l'endroit où se trouve actuellement l'église de Sainte Anne du Bout-de-l'Île. Le 4 septembre 1690, huit soldats et habitants de la paroisse périrent dans un combat livré aux Iroquois, à Laprairie. Le 2 juillet de la même année, neuf soldats et colons, commandés par le sieur Condamine, lieutenant réformé, furent tués dans une attaque des mêmes Iroquois contre le fort de la "Coulée," situé à une lieue en bas de l'église de la Pointe-aux-Trembles de Montréal. Le 7 juin 1691, dans la côte de Repentigny, François Lemoyne de Bienville, père du premier baron de Longueuil, périt avec six de ses compagnons d'armes dans une rencontre avec les Iroquois (1). Enfin le 11 août de la même année eut lieu le combat de Laprairie contre les Anglais ; dix-huit combattants français y versèrent leur sang pour la défense de leur patrie d'adoption (2). Il fallait donc cependant se sentir animé d'un courage peu ordinaire pour s'attacher à une terre qui semblait être "le tombeau des Français," comme on le disait de l'Italie aux temps des guerres de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er} pour la revendication du Milanais. En effet, nous n'avons parlé que des massacres les plus connus, omettant une foule d'assassinats et de dévastations particulières qui eurent lieu, vers la même époque, aux environs de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec.

Les ancêtres du capitaine Ducharme payèrent largement le tribut de sang que semblait devoir payer chaque famille. La même année 1691 vit deux fils de Fiacre Ducharme mourir sur le champ de bataille en combattant les deux ennemis les plus redoutables de leur pays : les Iroquois et les Anglais.

Claude Ducharme fut tué à Repentigny, le 7 juin, en même temps que Lemoyne de Bienville ; tous deux étaient à peine âgés

(1) Dans la rencontre qui eut lieu à Repentigny avec les Iroquois, le 7 juin, 1691, périrent : François Lemoyne de Bienville, Claude Ducharme, Gilles Chauvin, de Goulétrez, sergent de M. Daneau de Muy, Charles Barbier, Laurent Chartier et un soldat du marquis de Crisafy.

(2) Noms de ceux qui furent tués au combat de Laprairie contre les Anglais, le 11 août 1691 : St. Cirg, capitaine en pied ; Dosta, capitaine réformé ; Domerque, lieutenant réformé ; Pierre Cabassier, sergent royal ; Louis Ducharme, Nicolas Barbier, François Cibardin, Pierre Pinguet de Montigny, Jean Leber, du Chesne, frère de Jeanne Leber, la célèbre recluse de la congrégation de Notre-Dame de Montréal, et neuf autres habitants et soldats qu'on n'a pu reconnaître. Tous furent inhumés à Laprairie.

de 25 ans. Deux mois après, son frère Louis trouvait la mort au combat de Laprairie; il n'était âgé que de 31 ans et laissait six enfants orphelins. Louis Ducharme fut le bisaïeul du capitaine Ducharme. Comme on le voit, le brave militaire, dont nous raconterons bientôt les exploits, ne mentait pas à son sang et ne faisait que suivre les glorieuses traditions de courage et de dévouement léguées par ses pères.

La veuve de Louis Ducharme, Anne Mallet, se remaria, le 18 janvier 1698, à Louis Préjeau, habitant de Lachine, et elle amena avec elle les enfants qu'elle avait eus de son premier mariage. Deux d'entre eux, Jean et Joseph, épousèrent les deux sœurs Marie-Jeanne et Marie-Thérèse Trottier, filles de Joseph Trottier, seigneur de l'Île-aux-Hérons (1). Jean-Marie Ducharme, père de Dominique, naquit à Lachine, le 19 juillet 1723. Il était fils de Joseph Ducharme et de Marie-Thérèse Trottier. Joseph Ducharme devint l'un des plus riches propriétaires de Lachine, et il légua à ses fils, Jean-Marie et Dominique, les plus belles terres de l'endroit situées près du terminus actuel du chemin de fer. Il est triste de constater qu'aucun de leurs nombreux descendants n'a su conserver ce bel héritage. On ne trouve plus un seul Ducharme à Lachine, et les magnifiques propriétés que les anciens de la paroisse désignent encore, sous le nom de "Terre des Ducharme," sont passées en des mains étrangères.

Dominique Ducharme, frère de Jean-Marie, qu'il ne faut pas confondre avec son neveu et homonyme qui fait le sujet de cette notice biographique, était capitaine de milice à Lachine en 1812. A cette époque où le Canada semblait devoir échapper à la domination britannique, Dominique Ducharme prouva son attachement et sa fidélité envers la Couronne en réprimant avec vigueur un commencement de rébellion qui s'était manifesté dans sa compagnie. Comme quelques-uns de ses hommes refusaient d'obéir, il commanda au reste de sa troupe de faire feu sur les mutins; plusieurs de ces derniers furent blessés, entre autres un Ducharme, propre cousin du capitaine. Les autres capitaines de la paroisse, qui n'avaient pas montré la même énergie vis-à-vis de leurs compagnies mal disposées, eurent le chagrin de voir leur *mai* de capitaine rasé par ordre des autorités militaires; le capitaine Du-

(1) Joseph Trottier était le petit-fils de Jules Trottier, venu le premier au Canada et dont la plupart des descendants portent les noms de Beaubien, Des Rivières, Desanliniers, venant de fiefs qu'ils acquirent en ce pays. Une des sœurs de Joseph Trottier, Marguerite, épousa à Batiscan, en 1705, Léon de Langy, lieutenant des troupes, fils de noble Pierre Leveaux de Langy, sieur de Maisonneuve; une autre, Marie, épousa Ignace Lefebvre, sieur de Bellisle, dont la famille acquit la Seigneurie de la Baie Saint Antoine, de leur nom appelée Baie-du-Febvre.

charme seul conserva le sien. Dominique Ducharme fut le père du Révérend M. Charles-Joseph Ducharme, fondateur du séminaire de Sainte-Thérèse et l'une des gloires les plus pures du clergé canadien. Après la guerre américaine, sir George Prévost, gouverneur-général du Canada, et le premier dont les Canadiens aient conservé un bon souvenir, voulant reconnaître les services du vaillant capitaine lui fit visite accompagné d'un brillant état-major. On se souvient encore du fameux dîner qu'il offrit en cette occasion à Son Excellence et à ses officiers. Cette visite a d'ailleurs été racontée, il y a quelques années, dans l'*Echo du cabinet paroissial*, de Montréal; on y rappelait avec verve la singulière politesse du vieux brave qui, tout en étant très flatté de l'attention du gouverneur, gardait ses habitudes d'indépendance et d'originalité. Dans sa jeunesse et avant son mariage avec Melle Marguerite Charlebois, de la Pointe-Claire, il avait voyagé plusieurs années dans l'Ouest faisant la traite avec son frère Jean-Marie, l'aîné de la famille et sur lequel M. Joseph Tassé vient de publier une courte notice biographique dans ses *Canadiens de l'Ouest*, en exprimant le regret de n'avoir que des documents incomplets sur la vie de cet homme vraiment remarquable et dont le nom est encore connu et respecté dans l'Ouest, quoiqu'il soit descendu dans la tombe depuis près de 70 ans.

On nous saura gré de citer ici quelques lignes de l'estimable et savant auteur des *Canadiens de l'Ouest* sur la famille Ducharme, de Lachine, dont six membres, tous proches parents, se distinguèrent par leurs voyages et leurs aventures dans ces lointaines contrées.

“ En ces temps primitifs, dit M. Tassé, la plupart des habitants du lieu (Lachine) étaient de ces hardis *voyageurs*, qui, à périodes fixes, quittaient Lachine afin d'aller échanger, pour le compte de la Compagnie de la baie d'Hudson, des marchandises contre les riches produits de chasse des pays d'en haut. Après plusieurs années de courses aventureuses, les uns se fixaient définitivement dans le désert et les autres revenaient passer le soir de leur vie au lieu même où s'était écoulée leur jeunesse. De tous ces intrépides *voyageurs* ou *traiteurs* il en est peu qui soient plus dignes de mention que les Ducharme dont les exploits sont restés, à juste titre, légendaires. Le premier et le plus remarquable, est Jean Marie.”

En effet, la carrière de ce hardi traiteur fut singulièrement mouvementée. Nous pensons que M. Tassé fait erreur en disant qu'il ne commença à faire le commerce des pelleteries, dans l'Ouest, qu'après la guerre de 1775, puisque Laurent Ducharme, son cousin-germain et son compagnon d'aventures, quoique plus

jeune, était établi à Michillimakinac dès 1758. En 1775, Jean-Marie Ducharme avait déjà 52 ans, âge où l'on voit rarement un homme changer de train de vie, et surtout se livrer à une nouvelle carrière hérissée d'autant de difficultés que l'était à cette époque celle de traiteur.

Laurent Ducharme, fils de Jean Ducharme et de Jeanne Trottier, est également né à Lachine. Il a joué un rôle assez considérable dans l'Ouest. Il s'y était marié à Marguerite Métivier. Le 11 avril 1758, il eut un fils, baptisé à Michillimakinac sous le nom de Joseph-Laurent. Ce dernier, ordonné prêtre en 1783, fut missionnaire, de 1784 à 1793 au Sault St. Louis où il décéda à l'âge de 37 ans. En 1760, le 6 septembre, M. Ducharme eut un second fils, Louis, dont le parrain fut M. Louis Liénard Villemonde de Beaujeu, frère du héros de la Monongahela et dernier commandant français de Michillimakinac, et la marraine Madame Charles Monet de Moras de Langlade. En 1763, il fit connaître au nouveau commandant anglais de ce poste, le capitaine Etherington, la conspiration qui se tramait contre les Anglais parmi les nations sauvages de l'Ouest qui ne voulaient reconnaître d'autre Père que le roi de France. Pontiac, cet indien de génie, Minnavavana et Matchekoui, tous chefs redoutés, étaient à la tête de ce vaste et hardi complot qui faillit ruiner pour toujours l'influence anglaise dans cette partie reculée du Canada. En 1777, nous trouvons Laurent Ducharme à Milwaukee qui devait devenir l'une des plus belles et des plus opulentes cités de l'Etat du Wisconsin. Il fut l'un des premiers Canadiens qui aient établi un comptoir pour la traite des pelleteries avec la farouche tribu des Ménomonis campée sur les bords de la rivière Milwaukee. Le 15 mai de la même année, le capitaine Schuyler de Peyster, commandant à Michillimakinac, recevait de ce M. Ducharme, agent des Sauvages à Milwaukee, une lettre lui apprenant que les agents espagnols avaient reçu ordre d'armer tous les Indiens entre le Mississipi et le détroit de La Barge. Le capitaine de Peyster se hâta de transmettre ces renseignements au gouverneur du Canada, sir Guy Carleton. Tous ces faits montrent que Laurent Ducharme était un personnage remarquable dans l'Ouest et qu'il y jouissait d'une grande influence. Nous ne croyons pas qu'il soit revenu au Canada, et il a dû s'éteindre à Milwaukee au commencement de ce siècle.

Jean-Marie Ducharme n'aimait guère les Anglais, et ce ne fut qu'à contre-cœur qu'il prit les armes contre les Américains en 1775, mais, une fois sur le champ de bataille, il fit noblement son devoir. Il avait certainement porté les armes dans les dernières

guerres de la France contre les Anglais, car à l'époque de la prise de Montréal et de Québec, en 1720, il avait déjà 37 ans; il ne se maria que vers 1761, son premier enfant Joseph étant né en 1762. A la fin de la campagne de 1775, il fut accusé d'avoir vendu, à Lachine, des provisions aux Américains, et il passa un an dans la prison de Montréal. Une de ses sœurs, religieuse de la congrégation de Notre-Dame, sous le nom de sœur Saint-Paul, alla le visiter dans sa cellule et lui exprima ses craintes sur le triste sort qui semblait l'attendre. " Ne crains rien pour moi, lui répondit-il, il n'y a pas encore eu de Ducharme de pendu, et je ne serai pas le premier." En effet, au bout de quelques mois il était mis en liberté.

Une fois sorti de prison, il reprit le commerce des pelleteries à Michillimakinac et autres postes importants. " Chaque année, dit J. Tassé, vit s'agrandir le cercle de ses opérations et, en peu de temps, il eut des relations avec la plupart des tribus sauvages dispersées depuis le lac Supérieur jusqu'à la chute Saint-Antoine dans le Minnesota. Ses manières engageantes, sa valeur éprouvée, l'étendue de son commerce lui valurent promptement l'affection et le respect de ces peuplades." En 1780, pour se venger des dommages que les Espagnols de Saint-Louis, Missouri, lui avaient causés en pillant ses marchandises et en le retenant dans les fers pendant onze mois, il poussa le cri de guerre parmi les Sauvages qui, au nombre de 1500, vinrent se ranger sous son commandement. Il n'eut pas de peine à faire passer dans le cœur de ces Indiens, la haine qu'il nourrissait contre les Espagnols qui l'avaient condamnés à mort injustement, sur l'avis des traiteurs de cette nation. Ces derniers représentèrent au gouverneur que non-seulement Jean-Marie Ducharme nuisait à leur commerce, mais qu'il avait trop d'autorité sur les tribus de l'Ouest. Il ne parvint à échapper à la mort qu'en prouvant que plusieurs fois il avait sauvé la vie à des Espagnols prisonniers chez les Sauvages, en offrant à leurs maîtres de fortes rançons. Parlant avec facilité les divers dialectes il sut peindre avec tant d'énergie les malheurs qu'il avait éprouvés, que les Indiens demandèrent aussitôt à marcher contre l'ennemi et l'on se dirigea vers Saint-Louis pour en faire le siège. Les Sauvages étaient commandés par Matchékoui, l'auteur présumé du massacre de la garnison anglaise de Michillimakinac en 1763. Le lieutenant-gouverneur Sinclair vit cette expédition avec plaisir et engagea quelques soldats anglais et bon nombre de Canadiens à en faire partie. On devait donner l'assaut le 26 mai 1780. Les Peaux-Rouges et leurs compagnons d'armes attaquèrent avec acharnement le fort de Saint-Louis; mais en dépit de tous leurs

efforts, ils furent repoussés à coups de canon. Les Sauvages, encore plus irrités par cet échec, massacrèrent sans pitié la plupart des colons qui, occupés à ensemercer leurs champs, n'avaient pu se retirer dans l'enceinte de la place. Soixante furent égorgés et treize furent faits prisonniers. Le carnage aurait été encore plus effroyable si Jean-Marie Ducharme n'eut arrêté ses féroces auxiliaires. On assure qu'une fois leur vengeance assouvie, Ducharme et ses compagnons, en jetant les yeux sur cette plaine jonchée de tant de cadavres et arrosée du sang qu'ils avaient versé, furent émus jusqu'aux larmes, et qu'ils reprirent, tristes et silencieux, le chemin de leur pays. La terrible expiation que Jean-Marie Ducharme fit subir aux Espagnols, en cette occasion, a fait époque dans l'histoire de la ville de Saint-Louis, et l'année 1780 a porté depuis le nom de "Année du grand coup."

Jean-Marie Ducharme amassa une fortune assez considérable dans le commerce des pelleteries en pénétrant le premier chez plusieurs nations jusqu'alors presque inconnues. En plus d'une rencontre il faillit payer de sa tête la témérité avec laquelle il allait tenter de faire la traite avec des tribus indiennes du caractère le plus féroce et au milieu desquelles aucun blanc, avant lui, n'avait osé s'aventurer. Une fois, entre autres, sa vie ne tint qu'à un fil, et sans son adresse et sa connaissance des mœurs indiennes, il n'aurait jamais revu sa splendide demeure de Lachine et les êtres si chers qu'il y avait laissés. C'était sur les rives du Missouri qu'il était allé rencontrer une bande de Peaux-Rouges ignorant encore le trafic avec les Européens. L'accueil que lui fit le chef était loin d'être rassurant ; son visage portait l'empreinte la plus prononcée de la férocité et de la malveillance ; mais le courageux traiteur ne se laissa pas intimider même par le refus qu'on lui fit de *fumer le calumet de paix*. Connaissant le goût prononcé des Sauvages pour les couleurs voyantes, il choisit parmi ses marchandises une pièce de drap écarlate qu'il enroula sur les épaules du chef. La tentative fut irrésistible ; de ce moment Ducharme eut l'entière permission d'échanger sa pacotille contre les plus rares fourrures. Cette expédition lui valut une petite fortune avec la perspective de plus grands profits encore pour l'avenir. Au moment de repartir, les Sauvages s'offrirent à l'accompagner à une certaine distance sur la rivière en lui disant, dans leur langage figuré, que son canot rencontrerait des *chicots* dans les rapides. Ducharme se fiant à son courage indomptable, les remercia en leur disant qu'il n'avait rien à craindre. Les prévisions de ses nouveaux amis se réalisèrent, hélas ! trop vite. Après quelques journées de marche, Ducharme vit au détour d'une pointe une bande armée qui sem-

blait l'attendre. Il fit aussitôt gagner terre à ses canots et se dirigea seul vers ces inconnus pour s'enquérir de ce qu'ils lui voulaient. Pour toute réponse il fut reçu par une décharge de mousquetterie. Une balle l'atteignit à la cuisse et il tomba grièvement blessé. A cette vue ses engagés abandonnèrent leurs canots pour se réfugier dans les bois. En un instant toutes les embarcations furent enlevées avec tout ce qu'elles contenaient. Ces pillards n'étaient rien moins que des traiteurs, venant du Canada, qui, connaissant l'expédition de Ducharme, étaient allés l'attendre au retour et qui le frustraient indignement du fruit des fatigues et des périls qu'il avait eus à rencontrer. Comme la justice était alors à l'état de lettre morte dans ces régions écartées, Ducharme ne put jamais trouver l'occasion de prendre sa revanche de l'odieux guet-apens dont il avait été victime. Il lui fallut se construire des canots, aidé de ses hommes, sans autres outils que des couteaux, se procurer des vivres sans armes, avant d'entreprendre la continuation d'un voyage de plusieurs semaines pour arriver au premier poste. Il fallait l'invincible énergie de Jean-Marie pour ne pas se laisser décourager par tant d'épreuves.

Il se fit dans tout l'Ouest une grande réputation par sa bravoure et sa force extraordinaires : qualités fort prisées surtout à cette époque et dans des régions où les traiteurs se trouvaient, à chaque pas, exposés à des dangers de tous genres.

Après avoir passé une grande partie de sa vie dans ces lointains voyages, Jean-Marie Ducharme revint vers 1790 à Lachine, où il termina ses jours en 1810, à l'âge de 87 ans, ayant conservé jusqu'à la fin une vigueur étonnante. Il avait représenté, de 1797 à 1800, la division de Montréal-Ouest au parlement du Bas-Canada, en même temps que M. Joseph Papineau, père de l'orateur, était député de Montréal-Est. Il laissait cinq fils : Joseph, Dominique, Paul, Louis et Hyacinthe. Les trois premiers commencèrent bien jeunes la vie des voyages en accompagnant leur père dans ses dernières expéditions. "Tous trois, dit l'écrivain que nous avons déjà cité, surent se montrer dignes de leur brave et intrépide père." L'aîné, Joseph, avait hérité de la force prodigieuse de son père et servit d'auxiliaire puissant à son frère Dominique dans toutes ses entreprises ; ce dernier était la tête qui formait les projets et Joseph le bras qui les mettait à exécution. Joseph Ducharme se maria et s'établit définitivement au poste de la Baie-Verte, sur le lac Michigan. En 1812, on a trouvé son nom dans une liste des principaux habitants canadiens de cet établissement.

Il y mourut à un âge avancé.

Paul Ducharme résidait aussi à la Baie-Verte, et Lyman C. Draper, qui alla lui faire une visite en 1857, dit qu'il était fixé

dans l'Etat du Wisconsin depuis à peu près soixante ans, et qu'il était âgé d'environ quatre-vingt sept ans. En 1821, il réclama des autorités américaines une étendue de six cent quarante arpents de terre qui se trouvaient au portage du Grand-Kakalin, prétendant que, le premier, il avait occupé ces terrains et les avait mis en culture ; mais comme il ne put fournir de preuves suffisantes sa réclamation fut rejetée. Dominique Ducharme, le troisième des fils de Jean-Marie, qui séjourna dans l'Ouest, revint seul vivre au Canada après avoir atteint l'âge de quarante ans, c'est celui dont nous essayerons de retracer la vie.

LE CAPITAINE DOMINIQUE DUCHARME.

François-Dominique Ducharme naquit à Lachine, le 15 mai 1765, de Jean-Marie Ducharme et de Marie Roy-Portelance. Il eut pour parrain son oncle, François-Dominique Ducharme, qui lui fit porter son nom. Son père le mit au collège de Montréal qui venait d'ouvrir ses classes sur l'emplacement actuel du carré Jacques-Cartier. Il y passa quelques années, mais son humeur indépendante et son imagination qui ne rêvait déjà que voyages et aventures, ne pouvaient guère s'accommoder du régime uniforme des lycées ; et, un jour, qu'un de ses professeurs voulait lui infliger une correction que le délinquant jugeait au-dessus du délit, il s'insurgea et quitta pour toujours les bancs de l'école pour retourner à la maison paternelle à Lachine. Dès l'âge de 18 ans, il suivit son père et ses frères dans leurs expéditions aux Etats de l'Ouest. A vingt-deux ans, il avait déjà deux magasins pour la traite sur la Baie Verte, le premier, sur les bords de la rivière des Folles-Avoines (1) où il résidait d'ordinaire, et le second, à deux journées de marche plus haut ; ce dernier établissement était alors gardé par son frère Joseph. C'est à cette époque, en janvier 1789, qu'il lui arriva une singulière et effroyable aventure que nous nous proposons de rapporter dans un autre récit ; nous voulons parler de rien moins que d'une apparition du diable dont il fut témoin avec six de ses engagés, d'un endroit se trouvant à mi-chemin entre ses deux magasins. Ceux qui ont connu le loyal capitaine doivent se rappeler combien il aimait à raconter ce terrible épisode de sa jeunesse, et avec quel air il regardait les auditeurs qui laissaient poindre quelques signes d'incrédulité touchant la véracité de sa narration.

Nous allons maintenant esquisser quelques traits du capitaine Ducharme qui semblait, par sa stature, confirmer le dicton populaire que " les hommes ne se mesurent pas à la brasse." En effet, il était de petite taille mais bien proportionnée. Ses yeux d'une

(1) Cette rivière se décharge dans le lac Michigan et tire son nom de la tribu sauvage des Folles-Avoines qui était établie sur ses rives.

extrême vivacité marquaient le courage et la détermination. Chacun de ses mouvements dénotait une souplesse peu commune dans ses muscles d'acier. Son agilité était prodigieuse : et souvent à la chasse il ne se donnait pas la peine de faire feu sur un chevreuil, mais il l'atteignait facilement à la course, chose à peine possible aux Indiens les plus agiles. Formé dès sa jeunesse aux exercices les plus fatigants, les marches les plus rudes n'étaient qu'un jeu pour Dominique Ducharme. Il parcourut, soit en canot, soit à pied, les immenses solitudes de l'Ouest et se rendit même à la rivière Rouge, lorsqu'il faisait partie de la Compagnie du Nord-Ouest ; ce voyage était alors d'une extrême difficulté.

Le capitaine Ducharme, tout en étant d'un caractère vif et bouillant, possédait la vraie bonté d'âme qui donne toujours sans compter. Sa promptitude à obliger, sa libéralité et son exquise courtoisie étaient proverbiales. Sa maison était toujours ouverte et l'on était sûr d'y trouver bon et gracieux accueil. Il n'est pas étonnant que tout le monde l'aimât à cause de son urbanité en même temps qu'on admirait sa probité et la vaillance de son caractère. En un mot, le brave capitaine réunissait en sa personne tous les traits du bon vieux type canadien qui, malheureusement, s'en va s'effaçant de jour en jour parmi nous. Il est pénible de songer qu'avant peu d'années il faudra, peut-être, recourir à nos annales pour retracer avec exactitude les portraits de ceux qui furent nos pères.

La charité de M. Ducharme était inépuisable. Qu'il nous soit permis d'en citer un exemple : un jour qu'il se trouvait à l'ancien hôtel Ottawa, à Montréal, il aperçut de pauvres petits enfants grelottant sous leurs minces vêtements et pleurant abondamment. Il se sentit pénétré de pitié à la vue d'une si grande misère et leur demanda la cause d'un si vif chagrin. Ces petits malheureux lui répondirent que leur mère les avait envoyés mendier du pain et que, s'ils retournaient les mains vides, ils seraient certainement battus. De plus en plus ému de compassion, il prit ces enfants par la main et, entrant à l'hôtel, il leur fit donner à manger. Puis il invita les nombreux pensionnaires à mettre la main au gousset. Pas n'est besoin de dire que les déshérités partirent enchantés, mais pas plus à coup sûr que le bon capitaine, promoteur de cette charitable action. Comme tous ceux qui ont beaucoup voyagé, M. Ducharme se plaisait à raconter les divers événements dont il avait été témoin ou acteur. Sa verve était inépuisable et, faut-il le dire, parfois ses récits paraissaient pour le moins étranges, mais on n'avait aucune raison de douter de la parole du voyageur intrépide qui n'avait jamais connu la peur ni le mensonge.

(A continuer.)

PANTALÉON HUDON.

MALADIES CONTAGIEUSES.

*Conférences faites devant l'Union catholique de Montréal
par G. O. Beaudry, M.D.*

La contagion est la transmission de la maladie d'un individu à un autre par l'effet d'un contact médiat ou immédiat. Le contact immédiat est l'attouchement d'un malade atteint d'une maladie contagieuse. Le contact médiat est l'attouchement, non du malade lui-même, mais des objets qui lui ont servi.

Beaucoup de maladies se propagent et se transmettent par contagion, soit par le contact médiat ou immédiat, soit par les exhalations pulmonaire ou cutanée.

Les maladies contagieuses présentent, dans leur mode de transmission, des différences essentielles suivant que les principes morbifiques sont des *virus*, ou que, au contraire, ce sont des *miasmes* répandus dans l'atmosphère. Les premiers n'ont d'action qu'autant qu'ils sont mis, pour ainsi dire, en contact intime avec nos organes; les seconds n'ont besoin que d'être mis en contact avec la membrane muqueuse de l'appareil respiratoire ou le système cutané. Une maladie contagieuse miasmatisque, une fois produite par une cause locale quelconque, n'a plus besoin, pour se propager, de l'intervention des causes qui lui ont donné naissance; elle se reproduit en quelque sorte d'elle-même; elle se transmet d'individu à individu indépendamment, jusqu'à un certain point, des conditions atmosphériques. C'est sur cette dernière circonstance qu'est fondée la distinction de la *contagion* et de l'*infection*. Pour qu'il y ait contagion, il faut toucher un malade ou les objets qui sont à son usage; tandis que l'infection se produit par l'action que des substances animales ou végétales en putréfaction exercent sur l'air ambiant. Une maladie transmise par *infection* suppose l'altération

de l'atmosphère : les lieux d'où se dégagent les principes morbifiques sont des foyers qui n'ont d'action que sur les individus placés dans leur sphère d'activité ; mais ces individus, une fois atteints de la maladie, peuvent devenir eux-mêmes autant de foyers d'infection et verser dans l'atmosphère des miasmes susceptibles de transmettre la maladie à d'autres. Il y a bien alors une sorte de contagion puisque le mal est communiqué par un individu malade à un individu sain ; mais ce n'est pas par contact d'individu à individu, c'est en altérant l'air que le premier agit sur le second.

Une personne peut donc contracter une maladie soit par contagion, soit par infection. Le contact médiat ou immédiat d'un malade donne origine à la contagion, et l'altération de l'atmosphère donne lieu à l'infection. En sorte que, pour contracter une maladie, il suffit, en plusieurs circonstances, de respirer l'air infect qui s'échappe de la poitrine d'un malade même sans le toucher, lui, ou ses vêtements. Certaines maladies contagieuses proprement dites se transmettent par le fait même que cette maladie existe chez un individu, sans que l'on puisse invoquer l'action de l'air ambiant. Telles sont la coqueluche et la scarlatine dont la transmission s'opère par un agent spécifique, insaisissable et inconnu dans sa nature. D'autres affections, au contraire, sont causées par l'action délétère de certains miasmes, des émanations putrides ou des effluves marécageux qui vicie l'air et altèrent la constitution atmosphérique ; et les malades, atteints de ces affections, deviennent ensuite par eux-mêmes des foyers d'infection. Tel est le cas pour le typhus et la variole, alors qu'un seul patient peut contaminer toute une foule.

Quel est donc l'agent qui transporte la maladie d'un individu à un autre ?

Comment ce principe délétère peut-il se communiquer ? Dans beaucoup de circonstances, il est impossible de répondre.

Voici un autre aperçu des vues de la science dans quelques maladies.

En consultant Bouchut, à l'article de la *coqueluche*, je lis : " Cette maladie se transmet avec une grande facilité d'un enfant à un autre et même à de grandes personnes. Comment s'opère la contagion ? c'est ce qu'on ne peut dire. Toutefois, si les explications manquent, les faits sont là, il est impossible de les récuser." Le même auteur, parlant de la *rougeole*, dit : " La rougeole est produite par la transmission, d'un enfant à un autre, d'un principe contagieux de nature spéciale dont l'essence nous est inconnue et

ne nous est révélée que par ses effets sur l'organisme ; c'est une maladie infecto-contagieuse."

Ces citations sont loin de démontrer le *modus operandi* de la contagion. Elle existe ; on perçoit ses résultats, et voilà.

Disons maintenant quelques mots des caractères que présentent à l'observation ces agents contagieux.

1^o Le corps humain peut, dans certaines circonstances, et par une disposition virtuelle produire un corps de nature telle qu'il est capable de transmettre à un individu sain la même affection que celle qui existait chez le premier.

2^o Cet agent, une fois produit chez un individu malade, peut se transmettre et développer une maladie semblable chez un certain nombre d'autres, et souvent ce nombre est considérable.

3^o La transmission se fait de plusieurs manières. Tantôt la transmission est immédiate, le principe de la contagion agit dans le lieu où il s'est développé. Tantôt la transmission a lieu à une certaine distance. Ce sont alors les courants d'air, les vents qui servent de moyen de transport. Quelquefois la contagion se transmet par le moyen d'un individu qui, cependant, n'en subit pas l'influence. Ainsi les vêtements, la peau elle-même d'un homme qui a été en contact avec un sujet atteint de maladie contagieuse, peuvent la transporter à une autre personne.

4^o Pour agir sur un individu, le principe contagieux a besoin de le trouver dans un état spécial, état qui constitue précisément la prédisposition particulière pour la maladie, et qui ne manifeste son existence que par la production de la maladie elle-même.

5^o Ni le froid, ni la chaleur, avec quelque intensité qu'ils agissent, ne peuvent complètement anéantir ces agents délétères.

6^o Les principes contagieux, une fois produits, ont la propriété de se conserver très-longtemps, de survivre au malade, enfin de résister même à la putréfaction. Voici un exemple qui le prouve :

"Le fosseyeur de Chelwood, dans le comté de Somerset, ouvrit le 30 septembre 1752, le tombeau d'un homme mort de la variole, et inhumé depuis trente ans ; la bière qui le renfermait était de chêne et bien conservée ; l'ouvrier en perça la couverture avec sa bêche ; aussitôt il s'éleva dans l'air une puanteur telle que le fosseyeur n'en avait jamais senti de pareille. Parmi les nombreux assistants, quatorze furent atteints de la variole au bout de quelques jours, et la maladie s'étendit dans toute la contrée."

7^o Il existe un agent spécial pour chaque maladie contagieuse, et ces divers principes ne peuvent se transformer les uns dans les autres. Ainsi le virus scarlatineux ne produira jamais d'autre maladie que la scarlatine.

Mais d'où proviennent ces agents de contagion ?

Je dirai tout d'abord que le principe contagieux et infectieux dans beaucoup de maladies provient des émanations des corps vivants, des miasmes putrides s'échappant des matières animales en décomposition, et enfin des virus ou des substances organiques altérées.

Les émanations provenant des corps vivants, en certaines circonstances, qui constituent les miasmes proprement dits, sont l'exhalation pulmonaire et la perspiration cutanée. C'est à ces deux exhalations que l'on doit rapporter en partie les fâcheux résultats de l'encombrement ou de l'accumulation d'un certain nombre d'individus, même en état de santé. Ces effets de l'encombrement sont dus aussi bien à l'augmentation de proportion de cette matière animale dans un espace déterminé qu'à son altération et à sa décomposition par défaut de renouvellement de l'air. Ils occasionnent alors des vomissements, de la céphalalgie, de la fièvre. Si le séjour est plus long dans un lieu habituellement encombré, et dans lequel l'air n'est pas suffisamment renouvelé, il survient alors une intoxication du sang qui se traduit par des maladies à caractère typhoïde.

Mais si tels sont les effets de l'accumulation d'individus sains, que serait-ce donc de l'encombrement des malades. Combien de fois n'avez-vous pas entendu dire, auprès d'un malade, que ça sentait la fièvre ? Cette odeur spéciale que vous percevez est celle de la matière animale, produit des exhalations pulmonaire et cutanée. Si telle est l'odeur pour une seule personne retenue au lit par une maladie quelconque, même n'étant pas contagieuse, vous pouvez par là juger quels doivent être les miasmes qui proviennent des exhalations pulmonaire et cutanée lorsqu'il y a un encombrement de malades dans les salles d'hôpital, alors que ces sécrétions se font en plus grande quantité et s'altèrent plus facilement. C'est dans ces circonstances que l'on voit se développer les érysipèles de mauvaise nature, la pourriture d'hôpital et la gangrène. Quels terribles effets sur l'économie doivent avoir les émanations putrides des matières animales en décomposition, si tels sont ceux des exhalations cutanée et pulmonaire ? Ne sait-on pas, en effet, que le séjour prolongé au milieu des corps en décomposition, dans les salles de dissection, occasionne chez les étudiants en médecine des accidents graves ? Ces miasmes produisent alors la céphalalgie, des vomissements, des coliques, une diarrhée en général fétide, quelquefois, enfin, un peu de dysenterie. De plus, suivant M. Guérard, "les émanations des matières animales qui se putrifient ne sont peut-être pas étrangères à la production de certaines formes de fièvre typhoïde."

Comment passer sous silence que le dégagement immédiat d'une grande quantité d'émanations putrides, à la suite de l'ouverture de cercueils contenant des corps en décomposition complète, a déterminé des morts subites ?

Dans d'autres cas, et lorsque les miasmes n'étaient pas accumulés en aussi grande quantité, ni dégagés en un court espace de temps, on a observé d'autres accidents moins formidables, il est vrai, mais assez graves encore pour occasionner consécutivement la mort. Ces accidents sont en particulier des nausées, des coliques, des vomissements, des diarrhées, des dysenteries, présentant parfois des caractères de malignité et de putridité.

En outre des miasmes qui sont dus à certaine altération de l'air atmosphérique, il y a l'action des virus qui produisent dans l'économie des maladies tout à fait spéciales.

Je ferai remarquer d'abord qu'il n'y a pas de virus, en tant qu'espèces de corps ou principes pondérables ou isolables, mais des états virulents des corps organisés. Or, l'état virulent étant caractérisé par l'altération isomérique d'une substance organique, il n'est pas étrange de voir certaines maladies offrir des cas manifestes de contagion miasmatique, comme la suette, le choléra, la dysenterie, la fièvre typhoïde et le typhus.

Selon le mode d'altération des substances organiques, altération qui en fait un virus, le mode de transmission de celui-ci varie. Ainsi certains états virulents ne se transmettent que d'une seule manière. Les virus charbonneux, syphilitique, farcineux, rabique, par contact ou par inoculation, quelques-uns par ces deux modes ; les virus de la scarlatine et du typhus, par l'intermédiaire de l'air respiré seulement ; le virus variolique par tous ces différents modes à la fois.

Les voies de communication des virus sont : la peau dépouillée de son épiderme ; les membranes muqueuses également privées de leur épithélium, et certaines membranes muqueuses intactes. Il existe par conséquent des maladies, et des maladies terribles, qui peuvent se contracter avec facilité. Quelles sont-elles ? c'est là, je crois, ce qu'il importe le plus de connaître. Comment pouvez-vous fuir un danger, éviter un ennemi, si vous ne le connaissez pas ?

On peut diviser ces maladies en deux grandes classes : les maladies miasmatiques et les affections virulentes. Je ferai remarquer ici que quelques maladies sont miasmatiques et virulentes à la fois, comme la variole, la scarlatine et la rougeole.

On reconnaît trois espèces de maladies miasmatiques : d'abord les affections pestilentielles, sans détermination anatomique spé-

ciale bien caractérisée; puis les maladies miasmatiques, avec détermination anatomique spéciale et constante; enfin les maladies accidentellement épidémiques, et par conséquent accidentellement miasmatiques.

Cette première espèce comprend le choléra, la peste d'Orient, le typhus des camps et la fièvre jaune.

Le choléra, suivant beaucoup d'auteurs, n'est pas une maladie contagieuse personnellement, mais infectieuse et miasmatique. A l'appui de cette assertion, je mentionnerai les noms des Drs Austin Flint, Henry Hartshorne et Snow. Cette maladie n'est pas incurable, mais elle semble se transporter sur les ailes du vent.

Que dire de la peste d'Orient, si ce n'est que les miasmes s'en répandent avec une grande facilité, et que les individus qui s'exposent au contact immédiat des pestiférés ont de grandes chances pour les absorber et contracter la maladie.

Le typhus est dû à l'accumulation d'individus qui vicent l'air par leurs exhalations. Un seul malade, par ses émanations délétères, peut contaminer toute une multitude. La fréquentation des sujets qui en sont atteints, les soins qu'on leur prodigue, l'habitation dans le même lieu, constituent pour les individus placés dans ces conditions une chance de plus pour absorber les miasmes et contracter la maladie. Le typhus est contagieux et infectieux, mais il n'est pas inoculable.

La fièvre jaune n'est pas contagieuse de personne à personne. L'infection ne s'étend pas au loin, on peut dire que cette maladie est d'une transportation limitée.

La seconde espèce des maladies miasmatiques contient deux subdivisions: celle qui a une détermination vers l'abdomen, c'est la fièvre typhoïde; et celle dont la détermination se fait vers la peau, et qui comprennent la variole, la scarlatine, la rougeole et la suette miliare.

La fièvre typhoïde n'est pas inoculable; c'est une maladie miasmatique. Elle est contagieuse et infectieuse, mais elle n'est pas contagieuse dans le même sens que le typhus. Elle est infectieuse en ce sens que les miasmes peuvent contaminer les puits, l'eau potable et développer ainsi la maladie chez les personnes qui les absorbent. N'a-t-on pas vu des circonstances où la fièvre typhoïde se développait chez tous ceux qui buvaient du lait provenant d'une certaine métairie? Ce qui tend à prouver le caractère contagieux de la fièvre typhoïde, c'est qu'une fois établie dans un village, on la voit se propager au hameau voisin par tel ou tel individu qui en est pris et qu'on sait avoir été en contact avec quelque malade du premier village infecté.

Parlerai-je de la variole ? Dirai-je que c'est une maladie inoculable, qu'elle est contagieuse ? Inutile aussi d'affirmer que le sang d'une part, et de l'autre le pus des pustules paraissent être le siège du virus variolique.

Tous les auteurs sont d'accord sur ce sujet.

La scarlatine, la rougeole et la suette miliaire sont aussi des maladies contagieuses. Quant à l'inoculation de ces affections, il semble résulter d'expériences déjà nombreuses que le sang de ces malades, à part la suette miliaire, inoculé sous l'épiderme, peut transmettre à l'individu sain une maladie analogue. La scarlatine, pour Bouchut, est contagieuse et se transmet indirectement par l'air ou plus directement par le contact, par l'intermédiaire de linges et de vêtements ayant servi à des sujets infectés, ou enfin par une lancette chargée de sang pris dans une plaque scarlatineuse.

C'est ce qui résulte du moins des observations de Stoll, Mandt et Miquel.

On ne peut douter de la nature contagieuse et du caractère infectieux de la rougeole. Hartshorne dit que la rougeole est sans aucun doute une des maladies les plus contagieuses. " Elle est éminemment contagieuse, suivant Bouchut, directement ou indirectement, par contact ou à distance, par l'intermédiaire de l'atmosphère. L'affection morbilleuse est une de ces maladies qui répandent au loin l'infection sans avoir besoin de contact direct. Elle lance autour d'elle et à sa suite d'impalpables émanations qui empoisonnent ceux qui les respirent. La contagion s'opère dans l'espace et dans un rayonnement qu'il est impossible d'apprécier." Quant à la propriété virulente et inoculable de cette affection, les expériences de Home, de Speranza et de Michael de Katena qui ont inoculé du sang extrait par incision des plaques rubéoliques les plus enflammées à des individus sains, et qui ont vu se développer une rougeole bénigne et régulière, paraissent concluantes.

(A continuer)

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

PAR LE R. P. LIBERATORE, S. J.

(Suite)

CHAPITRE V

LE NATURALISME POLITIQUE ENVAHISSEUR DES DROITS PATERNELS.

§ I.—*Son Plan.*

L'Etat séparé de Dieu et de l'Eglise veut cette même séparation dans la sphère privée de la famille (1). C'est une conséquence très-naturelle du naturalisme politique, et le contraire étonnerait. Tout être est diffusif de soi, par l'assimilation qu'il se fait du sujet sur lequel il agit. L'Etat étant donc détaché de la religion et conséquemment de Dieu aspire à imprimer son apostasie sur toute chose et surtout sur la société domestique soumise avant toute autre à son action. De plus l'athéisme de l'Etat serait bien compromis, s'il n'existait pas dans la famille. Car un ordre public qui aurait contre lui le sentiment privé ne subsisterait pas longtemps. N'est-ce pas en effet de la famille que sortent les gouvernants, lesquels, s'ils n'étaient irréligieux, ne s'efforceraient pas de maintenir la société dans l'irréligion ? C'est donc le souci même de sa propre conservation, à défaut d'autre motif, qui forme le naturalisme politique à faire la famille sans Dieu.

Et pour atteindre ce but, il ne lui suffit pas de déconsacrer les noces par le mariage civil, il lui faut en outre profaner le cercle même de la constitution domestique, en soustrayant entièrement les enfants à l'influence de l'Eglise et aux rayons féconds de sa doctrine. Pour ce faire, il se soumet leur éducation, et afin de colorer par une apparence juridique cette inique usurpation des droits paternels, il pose en principe cette erreur funeste du communisme et

(1) "Neque contenti amovere religionem a publica societate volunt religionem ipsam a privatis etiam arcere familiis." Encyclique "Quanta cura" § Et quoniam,

du socialisme : que la société domestique reçoit de la société civile toute sa raison d'être, et par conséquent que de la loi civile seule proviennent et dépendent tous les droits des parents sur leurs enfants, spécialement celui de les élever et de les instruire. "Enseignant et professant la funeste erreur du communisme et du socialisme, ils affirment que la société domestique ou la famille tire toute sa raison d'être du droit civil seulement, et en conséquence que de la loi civile seulement découlent et dépendent tous les droits des parents sur les enfants, mais surtout le droit de prendre soin de leur instruction et de leur éducation. Par ces maximes impies et ces machinations, ces hommes de mensonge tendent surtout à soustraire complètement l'instruction et l'éducation de la jeunesse à la doctrine salutaire et à l'influence de l'Eglise (1)." Et parce que l'instrument de l'action de l'Eglise et le ministre de son enseignement c'est le clergé, le naturalisme politique veut qu'il soit absolument écarté de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, répandant honteusement l'idée que les ecclésiastiques ne sont plus en mesure de correspondre au progrès de la civilisation et des sciences : "Voilà pourquoi le clergé régulier et séculier malgré les plus illustres témoignages rendus par l'histoire très-certaine à ses immenses services dans l'ordre chrétien, civil et littéraire ne cesse d'être de leur part l'objet de toutes sortes d'atroces persécutions, et pourquoi ils publient que le clergé étant ennemi des lumières, de la civilisation, et du vrai et utile progrès, il faut lui ôter l'instruction et l'éducation de la jeunesse (2)."

Voilà comment le Pape nous fait connaître et nous décrit le plan et la manière d'après lesquels le naturalisme politique cherche à envahir les droits du père sur l'éducation des enfants. Il nous déclare le but auquel il aspire : priver l'éducation de la jeunesse de toute influence religieuse, le moyen qu'il emploie : éloigner le clergé de cette éducation, le principe qu'il invoque : l'origine civile des droits domestiques, principalement de ceux du père sur ses enfants. Nous allons donc voir la perversité de ce but, l'injustice de ce moyen et l'absurdité de ce principe.

(1) "Funestissimum Communismi et Socialismi docentes ac profitentes errorem, asserunt societatem domesticam seu familiam totam suæ existentie rationem a jure dumtaxat civili mutuari; proindeque ex lege tantum civilem dimanare ac pendere jura omnia parentum in filios, cum primis vero institutionis educationisque curandæ. Quibus impiis opinionibus machinationibusque in id præcipue intendunt fallacissimi isti homines, ut salutifera catholice Ecclesiæ doctrina ac vis a juventutis institutione ei educatione prorsus eliminetur." Ibid. l. c.

(2) "Quocirca nunquam cessant utrumque Clerum, ex quo, veluti certissima historię monumenta splendide testantur, tot magna in christianam, civilem et litterariam rempublicam commoda redundarunt, quibuscumque infandis modis divexare et edicere ipsam Clerum, utpote vero utilique scientiæ et civilitatis progressui inimicum, ab omni juventutis instituendæ educandæque cura et officio esse amovendum. Ibid. l. c.

§ II.—*Perversité du but.*

Nous ne ferons pas de longs raisonnements : nous allons envisager ce but en tant seulement qu'il entraîne avec soi la mort de la jeunesse au point de vue moral. S'il est un âge qui ait un besoin absolu de religion sous ce rapport c'est incontestablement la jeunesse. Tout concourt à la pervertir : la corruption naturelle, la mobilité de l'imagination, l'ardeur des passions, la fascination des objets sensibles, l'inexpérience de la vie. L'adolescent ressemble assez à une barque qui, peu solide et disjointe, est battue par les flots de la haute mer. Comment pourra-t-il sans un secours d'en haut échapper à la tempête ? Et ce secours supérieur qui peut le lui donner sinon la religion ?

Par suite du désordre, conséquence du péché originel, la pensée et le cœur de l'homme sont inclinés au mal dès l'enfance (1). Les choses présentes séduisant l'âme naïve par le faux plaisir qu'elles promettent, renversent son jugement et lui obscurcissent la vue des vrais biens (2). Pour résister aux assauts et aux séductions du vice, parmi une si grande fragilité naturelle, il n'y a pas de plus fort moyen que la sainte crainte de Dieu : "Comment puis-je faire ainsi le mal et pécher contre mon Dieu ? (3)" Tel fut le bouclier de Joseph : il émoûssa ainsi les traits perfides lancés à son innocence par son impudique maîtresse. Par un moyen si puissant, il persévéra, intrépide et ferme, nonobstant les continuelles importunités de chaque jour (4). Or comment, sans les soins assidus et maternels de la religion, enraciner dans l'esprit et le cœur des jeunes gens cette sainte crainte de Dieu ? Ceux qui y travaillent savent par expérience combien il est difficile, même avec ces soins, de préserver longtemps l'ardente jeunesse des pièges et des abîmes qui s'offrent à elle à chaque pas. Et l'on espérera pouvoir la garder intacte en lui soustrayant ce secours ! Un inévitable effet de ce système impie sera la corruption précoce du cœur de l'enfant ; et la corruption du cœur sera suivie de celle de l'esprit.

On est épouvanté du honteux spectacle donné dernièrement par les étudiants de bien des pays au congrès de Liège. Les plus horribles blasphèmes y furent proférés contre Dieu et l'Eglise, les vœux les plus sanglants y furent exprimés contre la société. On ne peut pas se faire à l'idée que dans ces esprits tendres encore des pensées et des sentiments si atroces pussent habiter. Voulez-vous

(1) Gen. VIII, 21.

(2) Sap. IV, 12.

(3) Gen. XXIX, 9.

(4) Ibid.

la cause prochaine de cette perversité, on peut dire que c'est l'immoralité : la laideur du cœur produit l'imbécillité de l'esprit. Mais veut-on en savoir la cause éloignée, il n'en est pas d'autre que l'éducation athée reçue par ces malheureux dans les collèges et dans les universités.

Le jeune homme ainsi perverti dès ses vertes années, il lui devient très-difficile, je dirais même impossible de se corriger dans son âge mûr, même dans sa vieillesse ; l'adolescent, dit l'Écriture, suit sa voie ; même quand il aura vieilli, il ne s'en écartera pas (1). Cette maxime se vérifie surtout par rapport au vice qui trouve dans la nature corrompue et l'entraînement des sens un continuel ferment. Mais c'est en vain que nous signalons les dommages causés par le bannissement de la religion de l'éducation de la jeunesse. Les fauteurs du naturalisme politique loin de s'en épouvanter, s'en félicitent, car c'est justement ce qu'ils cherchent pour arriver à la réalisation de leurs plans de perversion et de désordre. L'Encyclique pontificale le fait très-bien remarquer : " Ils entendent surtout soustraire l'instruction et l'éducation à l'action salutaire et à l'influence de l'Église afin de souiller misérablement et de dépraver l'âme tendre et flexible des jeunes gens par toutes sortes de pernicieuses erreurs et de vices. En effet tous ceux qui ont essayé de bouleverser l'ordre civil et l'ordre sacré et de renverser les principes sociaux et d'anéantir toutes les lois divines et humaines ont toujours appliqué leurs conseils, leur activité et leurs efforts à tromper et à dépraver spécialement l'imprévoyante jeunesse ; et c'est dans la corruption des jeunes gens qu'ils ont placé toute leur espérance (2)." De là il résulte que la perversité du but que se proposent ces hommes croît immensément en malice, et tant qu'elle s'étend à la destruction de la société tout entière qu'ils voudraient voir moralement ruinée et livrée en proie à toute sorte de crimes. Ce qui arrivera infailliblement si l'on bannit la religion de la société. " La science de Dieu n'est plus sur terre. L'outrage et le mensonge et le vol et l'adultère débordent comme un déluge et le sang touche le sang. Aussi le pays sera en deuil et quiconque y habite s'allanguira (3)."

(1) Prov. xxii, 6.

(2) In id præcipue intendunt fallacissimi isti homines ut salutifera catholicæ Ecclesiæ doctrina ac vis a juventutis institutione et educatione prorsus eliminetur ac teneri flexibilesque juvenum animi perniciosis quibusque erroribus vitiosisque misere inficiantur ac depraventur. Siquidem omnes qui rem tum sacram, tum publicam perturbare, ac rectum societatis ordinem evertare et jura omnia divina et humana delere sunt conati, omnia nefaria sua consilia, studia et operam in improvidam præsertim juventutem decipiendam ac depravandam..... semper contulerunt, omnemque spem in ipsius juventutis corruptela collocarunt. Encyclique Quanta cura § Et quoniam in fine.

(3) Ose. iv, 2, ssq.

§ III.—*Injustice du moyen.*

Bien que les temps soient passés où le nom de *clerc* était synonyme d'*homme de lettres*, néanmoins, Dieu merci, encore aujourd'hui, les ecclésiastiques constituent le corps le plus docte de la société. Les libéraux modernes le nient. Savez-vous pourquoi ? Parce que pour eux le progrès de la science se réduit à trois ou quatre théories qu'ils nomment l'affranchissement des peuples, la souveraineté nationale, l'émancipation de l'Etat, grands mots qui leur servent à étourdir les simples tout en se donnant pour savants. Celui qui les répète, même sans les comprendre, est un esprit clairvoyant, un homme supérieur à son temps. Celui au contraire qui les juge, les discute, les fait voir tels qu'ils sont est un obscurantiste, un arriéré, un esprit médiocre, un ennemi de la civilisation. C'est ainsi que nous avons vu Matoli, ministre italien de l'instruction publique, écrire plaisamment " que les corporations religieuses enseignantes ont fait leur temps ; qu'elles sont frappées de décadence intellectuelle et que la pensée moderne a déserté le couvent." Et pourtant le fait est qu'ils ferment forcément les collèges et les écoles de ces maîtres soi-disant sans crédit et emploient toute sorte de violence pour empêcher le père de famille de leur confier ses enfants. Mais laissant ce ministre inconséquent qui réfute par le fait la calomnie qu'il écrit, disons qu'éloigner le clergé de l'éducation c'est faire une triple injustice : c'est être injuste vis-à-vis des enfants, des parents et de l'Eglise. L'enfant chrétien a certainement droit à une éducation chrétienne sous l'influence de l'Eglise sa mère. S'il a droit à l'aliment qui entretient sa vie corporelle, il a droit aussi à être nourri dans son âme. Or la vie de l'âme a son principe dans la religion, et personne, comme le clergé, n'est propre à communiquer, à fonder ce principe. De plus, par les vertus propres de son état, son abstention des affaires séculières et l'intime connaissance qu'il a des consciences, grâce à son ministère, le clergé mieux que tout autre peut s'occuper fructueusement des élèves, conquérir leur confiance, les garantir des périls qui menacent leur innocence. Eloigner des jeunes gens de pareils instituteurs c'est donc attenter véritablement aux droits des enfants. La même chose est à dire par rapport aux parents. Sans nul doute, le père a droit de faire instruire et élever ses fils par qui lui semble plus propre à cet office, Si donc il croit devoir les confier au clergé, n'est ce pas léser son droit que de l'en empêcher ou de le mettre dans l'impossibilité de suivre son dessein ? Et cette offense de son droit est d'autant plus détestable qu'il repose sur un devoir. La fin propre du mariage est de

multiplier les adorateurs de Dieu. " Seigneur, vous le savez, ce n'est point par passion que je prends ma sœur que voilà, mais dans le seul espoir d'une postérité par laquelle votre nom soit béni dans tous les siècles (1)." Voilà donc exprimé par la bouche du jeune Tobie dans l'Écriture, le but des noces. Le père est donc étroitement obligé de faire que ses enfants soient pieux et craignant Dieu. Ils peuvent plus ou moins se passer de toute autre chose, mais de celle-là point. Or si, pour remplir pleinement ce devoir, le père sollicite le secours du clergé et veut lui confier ses enfants, qui pourra s'opposer justement à son désir ?

Enfin, l'Etat fait manifestement injure à l'Eglise qui exige à bon droit que les jeunes enfants catholiques soient instruits et élevés conformément aux principes de la foi et de la saine morale. Dans le saint baptême, l'enfant devient directement et en soi membre de la société catholique. L'Eglise au nom du Christ l'a reçu dans son sein, en est devenu la mère adoptive, a contracté l'obligation et acquis le droit de l'élever pour Dieu. Si elle l'a rendu à ses parents pour être élevé par eux, elle n'a cédé aucunement de son droit et n'a été déchargée en rien de son devoir. En cela elle dit ce que la fille de Pharaon disait à la mère de Moïse en le lui confiant pour l'allaiter : *Reçois cet enfant et nourris-le moi* (2).

Et il faut noter ici la différence considérable qui existe entre la société et l'Eglise relativement aux enfants qui vivent du reste sous la tutelle de leurs parents. Ce n'est pas directement mais par le moyen des familles, médiatement, qu'ils appartiennent à la société, tandis que c'est directement au contraire qu'ils font partie de l'Eglise, lui ayant été unis personnellement dans la place que requièrent l'organisme et la fin propre d'une société surnaturelle. De plus la société n'envisage que l'ordre extérieur, partant tout ce qui se rapporte à l'esprit sort du cercle de son action. Dans l'Eglise c'est l'opposé : les biens de l'âme forment son but direct et si elle touche à l'ordre matériel, c'est en vertu de la connection de cet ordre avec ces biens. Or, si l'instruction, l'éducation n'a d'autre but que de former l'esprit, qui ne voit l'injustice dont on se rend coupable en excluant l'Eglise ou en la soumettant à l'Etat sous ce rapport ?

(A continuer)

(1) Tobie VIII, 9.

(2) Exod II, 9.

LE PAYS DES FOURRURES.

(Suite.)

Kalumah avait raison peut-être ! Jasper Hobson fut extrêmement frappé de sa réponse. Il était vraiment possible que le déplacement de la banquise ne fût qu'apparent, et qu'au contraire, l'île Victoria, entraînée par le champ de glace, dérivât vers le détroit. Mais cette dérive, si elle existait, on ne pouvait la constater, on ne pouvait l'estimer, on ne pouvait relever ni la longitude, ni la latitude de l'île.

En effet, le temps non-seulement demeurait couvert et impropre aux observations, mais, par malheur, un phénomène particulier aux régions polaires, le rendit encore plus obscur et restreignit absolument le champ de la vision.

En effet, précisément au moment de cette débâcle, la température s'était abaissée de plusieurs degrés. Un brouillard intense enveloppa bientôt tous ces parages de la mer Arctique, mais ce n'était point un brouillard ordinaire. Le sol se recouvrit, à sa surface, d'une croûte blanche, très-distincte de la gelée,—celle-ci n'étant qu'une vapeur aqueuse qui se congèle après sa précipitation. Les particules très-féculées qui composaient ce brouillard s'attachaient aux arbres, aux arbustes, aux murailles du fort, à tout ce qui faisait saillie, et y formaient bientôt une couche épaisse, que hérissaient des fibres prismatiques ou pyramidales, dont la pointe se dirigeait du côté du vent.

Jasper Hobson reconnut alors ce météore dont les baleiniers et les hiverneurs ont souvent noté l'apparition, au printemps, dans les régions polaires.

“ Ce n'est point un brouillard, dit-il à ses compagnons, c'est un “frost-rime,” une fumée-gelée, une vapeur dense, qui se maintient dans un état complet de congélation.”

Mais, brouillard ou fumée gelée, l'apparition de ce météore n'en était pas moins regrettable, car il occupait une hauteur de cent pieds, au moins, au-dessus du niveau de la mer, et telle était sa

complète opacité que, placées à trois pas l'une de l'autre, deux personnes ne pouvaient s'apercevoir.

Le désappointement des hiverneurs fut grand. Il semblait que la nature ne voulût leur épargner aucun ennui. C'était au moment où se produisait la débâcle, au moment où l'île errante allait redevenir libre des liens qui l'enchaînaient depuis tant de mois, au moment enfin où ses mouvements devaient être surveillés avec plus d'attention, que ce brouillard venait empêcher toute observation !

Et ce fut ainsi pendant quatre jours ! Le frost-rime ne se dissipa que le 15 avril. Pendant la matinée, une violente brise du sud le déchira et l'anéantit.

Le soleil brillait. Le lieutenant Hobson se jeta sur ses instruments. Il prit hauteur, et le résultat de ses calculs pour les coordonnées actuelles de l'île fut celui-ci :

Latitude : $69^{\circ} 57'$;

Longitude : $179^{\circ} 33'$.

Kalumah avait eu raison. L'île Victoria, saisie par le courant de Behring, dérivait vers le sud.

CHAPITRE XVII.

L'AVALANCHE.

Les hiverneurs se rapprochaient donc enfin des parages plus fréquentés de la mer de Behring. Ils n'avaient plus à craindre d'être entraînés au nord. Il ne s'agissait plus que de surveiller le déplacement de l'île, et d'en estimer la vitesse, qui, en raison des obstacles, devait être fort inégale. C'est à quoi s'occupa très-minutieusement Jasper Hobson, qui prit tour à tour des hauteurs de soleil et d'étoiles. Le lendemain même, 16 avril, après observation, il calcula que si la vitesse restait uniforme, l'île Victoria atteindrait vers le commencement de mai le cercle polaire, dont quatre degrés au plus la séparaient en latitude.

Il était supposable qu'alors l'île, engagée dans la partie resserrée du détroit, demeurerait stationnaire jusqu'au moment où la débâcle lui ferait place. A ce moment, l'embarcation serait mise à flot, et l'on ferait voile vers le continent américain.

On le sait, grâce aux précautions prises, tout était prêt pour un embarquement immédiat.

Les habitants de l'île attendirent donc avec plus de patience et surtout plus de confiance que jamais. Ils sentaient bien, ces pauvres gens tant éprouvés, qu'ils touchaient au dénoyement et qu'ils

passeraient si près de l'une ou de l'autre côte, que rien ne pourrait les empêcher d'y arriver en quelques jours.

Cette perspective ranima le cœur et l'esprit des hiverneurs. Ils retrouvèrent cette gaieté naturelle que les dures épreuves avaient chassée depuis longtemps. Les repas redevinrent joyeux, d'autant plus que les provisions ne manquaient pas, et que le programme nouveau n'en prescrivait pas l'économie. Au contraire. Puis, l'influence du printemps se faisait sentir, et chacun aspirait avec une véritable ivresse les brises plus tièdes qu'il apportait.

Pendant les jours suivants, plusieurs excursions furent faites à l'itinéraire de l'île et sur le littoral. Ni les animaux à fourrures, ni les ruminants, ni les carnassiers ne pouvaient songer maintenant à l'abandonner, puisque le champ de glace qui l'emprisonnait, détaché de la côte américaine, — ce que prouvait son mouvement de dérive, — ne leur eût pas permis de mettre pied sur le continent.

Aucun changement ne s'était produit sur l'île, ni au cap Esquimau, ni au cap Michel, ni sur aucune autre partie du littoral. Rien à l'intérieur, ni dans les bois taillis, ni sur les bas du lagon. La grande entaille, qui s'était creusée pendant la tempête aux environs du cap Michel, s'était entièrement refermée pendant l'hiver, et aucune autre fissure ne se manifestait à la surface du sol.

Pendant ces excursions, on aperçut des bandes de loups qui parcouraient à grand train les diverses portions de l'île. De toute la faune, ces farouches carnassiers étaient les seuls que le sentiment d'un danger commun n'eût pas familiarisés.

On revit plusieurs fois le sauveur de Kalumah. Ce digne ours se promenait mélancoliquement sur les plaines désertes, et s'arrêtait quand les explorateurs venaient à passer. Quelquefois même, il les suivait jusqu'au fort, sachant bien qu'il n'avait rien à craindre de ces braves gens qui ne pouvaient lui en vouloir.

Le 20 avril, lieutenant Hobson constata que l'île errante n'avait point suspendu son mouvement de dérive vers le sud. Ce qui restait de la banquise, c'est-à-dire les icebergs de sa partie sud, la suivaient dans son déplacement, mais les points de repère manquaient, et on ne pouvait reconnaître ces changements de position que par les observations astronomiques.

Jasper Hobson fit alors faire plusieurs sondages en quelques endroits du sol, notamment au pied du cap Bathurst et sur les rives du lagon. Il voulait connaître quelle était l'épaisseur de la croûte de glace qui supportait la terre végétale. Il fut constaté que cette épaisseur ne s'était pas accrue pendant l'hiver, et que le niveau général de l'île ne semblait point s'être relevé au-dessus de la

mer. On en conclut donc qu'on ne saurait trop tôt quitter ce sol fragile, qui se dissoudrait rapidement, dès qu'il serait baigné par les eaux plus chaudes du Pacifique.

Vers cette époque, le 25 avril, l'orientation de l'île fut encore une fois changée. Le mouvement de rotation de tout l'icefield s'accomplit de l'est à l'ouest sur un quart et demi de circonférence. Le cap Bathurst projeta dès lors sa pointe vers le nord-ouest. Les derniers restes de banquise fermèrent alors l'horizon du nord. Il était donc bien prouvé que le champ de glace se mouvait librement dans le détroit et ne confinait encore à aucune terre.

Le moment fatal approchait. Les observations diurnes ou nocturnes donnaient avec précision la situation de l'île et, par conséquent, celle de l'icefield. Au 30 avril, tout l'ensemble dérivait par le travers de la baie Kotzebue, large échancrure triangulaire qui mord profondément la côte américaine. Dans sa partie méridionale s'allongeait le cap du Prince-de-Galles, qui arrêterait peut-être l'île errante, pour peu qu'elle ne tînt pas exactement le milieu de l'étroite passe.

Le temps était assez beau alors, et, fréquemment, la colonne de mercure accusait cinquante degrés Fahrenheit (10° centig. au-dessus de zéro). Les hiverneurs avaient quitté depuis quelques semaines leurs vêtements d'hiver. Ils étaient toujours prêts à partir. L'astronome Thomas Black avait déjà transporté dans la chaloupe, qui reposait sur le chantier, son bagage de savant, ses instruments, ses livres. Une certaine quantité de provisions était également embarquée, ainsi que quelques-unes des plus précieuses fourrures.

Le 2 mai, d'une observation très-minutieuse, il résulta que l'île Victoria avait une tendance à se porter vers l'est, et, conséquemment, à rechercher le continent américain. C'était là une circonstance heureuse, car le courant du Kamtchatka, on le sait, longe le littoral asiatique, et on ne pouvait, par conséquent, plus craindre d'être repris par lui. Les chances se déclaraient donc enfin pour les hiverneurs !

— Je crois que nous avons fatigué le sort contraire, madame, dit alors le sergent Long à Mrs Paulina Barnett. Nous touchons au terme de nos malheurs, et j'estime que nous n'avons plus rien à redouter.

— En effet, répondit Mrs Paulina Barnett, je le crois comme vous, sergent Long, et il est sans doute heureux que nous ayons dû renoncer, il y a quelques mois, à ce voyage à travers le champ de glace. La Providence nous protégeait en rendant l'icefield impraticable pour nous !

Mrs Paulina Barnett avait raison, sans doute, de parler ainsi. En effet, que de dangers, que d'obstacles semés sur cette route pendant l'hiver, que de fatigues au milieu d'une longue nuit arctique, et à cinq cents milles de la côte !

Le 5 mai, Jasper Hobson annonça à ses compagnons que l'île Victoria venait de franchir le cercle polaire. Elle rentrait enfin dans cette zone du sphéroïde terrestre que le soleil n'abandonne jamais, même pendant sa plus grande déclinaison australe. Il semble à tous ces braves gens qu'ils revenaient dans le monde habité.

On but quelques bons coups ce jour-là, et on arrosa le cercle polaire comme on eût fait de l'équateur, à bord d'un bâtiment coupant la ligne pour la première fois.

Désormais, il n'y avait plus qu'à attendre le moment où les glaces, disloquées et à demi fondues, pourraient livrer passage à l'embarcation qui emporterait toute la colonie avec elle !

Pendant la journée du 7 mai, l'île éprouva encore un changement d'orientation d'un quart de circonférence. Le cap Bathurst pointait maintenant au nord, ayant au dessus de lui les masses qui étaient restées debout de l'ancienne banquise. Il avait donc à peu près repris l'orientation que lui assignaient les cartes géographiques, à l'époque où il était fixé au continent américain. L'île avait fait un tour complet sur elle-même, et le soleil levant avait successivement salué tous les points de son littoral.

L'observation du 8 mai fit aussi connaître que l'île, immobilisée, tenait à peu près le milieu de la passe, à moins de quarante milles du cap du Prince-de-Galles. Ainsi donc, la terre était là, à une distance relativement courte, et le salut de tous dut paraître assuré.

Le soir, on fit un bon souper dans la grande salle. Des toasts furent portés à Mrs Paulina Barnett et au lieutenant Hobson.

Cette nuit même, le lieutenant résolut d'aller observer les changements qui avaient pu se produire au sud dans le champ de glace, qui présenterait peut-être quelque ouverture praticable.

Mrs Paulina Barnett voulait accompagner Jasper Hobson pendant cette exploration, mais celui-ci obtint qu'elle prendrait quelque repos, et il n'emmena avec lui que le sergent Long.

Mrs Paulina Barnett se rendit aux instances du lieutenant, et elle rentra dans la maison principale avec Madge et Kalumah. De leur côté, les soldats et les femmes avaient regagné leurs couchettes accoutumées dans l'annexe qui leur était réservée.

La nuit était belle. En l'absence de la lune, les constellations brillaient d'un éclat magnifique. Une sorte de lumière extrême-

ment diffuse, réverbérée par l'icefield, éclairait légèrement l'atmosphère et prolongeait la portée du regard.

Le lieutenant Hobson et le sergent Long, quittant le fort à neuf heures, se dirigèrent vers la portion du littoral comprise entre le port Barnett et le cap Michel.

Les deux explorateurs suivirent le rivage sur un espace de deux à trois milles. Mais quel aspect présentait toujours le champ de glace ! Quel bouleversement ! quel chaos ! Qu'on se figure une immense concrétion de cristaux capricieux, une mer subitement solidifiée au moment où elle est démontée par l'ouragan. — De plus, les glaces ne laissaient encore aucune passe libre entre elles, et une embarcation n'eût pu s'y aventurer.

Jasper Hobson et le sergent Long, causant et observant, demeurèrent sur le littoral jusqu'à minuit. Voyant que toutes choses demeuraient dans l'état, ils résolurent alors de retourner au fort Espérance, afin de prendre, eux aussi, quelques heures de repos.

Tous deux avaient fait une centaine de pas et se trouvaient déjà sur l'ancien lit desséché de la Paulina-river, quand un bruit inatendu les arrêta. C'était comme un grondement lointain qui se serait produit dans la partie septentrionale du champ de glace. L'intensité de ce bruit s'accrut rapidement, et même il prit bientôt des proportions formidables. Quelque phénomène puissant s'accomplissait évidemment dans ces parages, et, particularité peu rassurante, le lieutenant Hobson crut sentir le sol de l'île trembler sous ses pieds.

“ Ce bruit-là vient du côté de la banquise ! dit le sergent Long. Que se passe-t-il ?... ”

Jasper Hobson ne répondit pas, et, inquiet au plus haut point, il entraîna son compagnon vers le littoral.

“ Au fort ! Au fort ! s'écria le lieutenant Hobson. Peut-être une dislocation des glaces se sera-t-elle produite, et pourrons-nous lancer notre embarcation à la mer ! ”

Et tous deux coururent à perte d'haleine par le plus court et dans la direction du fort Espérance.

Mille pensées assiégeaient leur esprit. Quel nouveau phénomène produisait ce bruit inattendu ? Les habitants endormis du fort avaient-ils connaissance de cet incident ? Oui, sans doute, car les détonations, dont l'intensité redoublait d'instant en instant, eussent suffi, suivant la vulgaire expression, “ à réveiller un mort ! ”

En vingt minutes, Jasper Hobson et le sergent Long eurent franchi les deux milles qui les séparaient du fort Espérance. Mais avant même d'être arrivés à l'enceinte palissadée, ils avaient aper-

çu leurs compagnons, hommes, femmes, qui fuyaient en désordre, épouvantés, poussant des cris de désespoir.

Le charpentier Mac Nap vint au lieutenant, tenant son petit enfant dans ses bras.

“Voyez! monsieur Hobson,” dit-il en entraînant le lieutenant vers un monticule qui s'élevait à quelques pas en arrière de l'enceinte.

Jasper Hobson regarda.

Les derniers restes de la banquise, qui, avant son départ, se trouvaient encore à deux milles au large, s'étaient précipitées sur le littoral. Le cap Bathurst n'existait plus, et sa masse de terre et de sable, balayée par les icebergs, recouvrait l'enceinte du fort. La maison principale et les bâtiments y attenants au nord avaient disparu sous l'énorme avalanche. Au milieu d'un bruit épouvantable, on voyait des glaçons monter les uns sur les autres et retomber en écrasant tout sur leur passage. C'était comme un assaut de blocs de glace qui marchait sur l'île.

Quant au bateau construit au pied du cap, il était anéanti. La dernière ressource des infortunés hiverneurs avait disparu!

En ce moment même, le bâtiment qu'occupaient naguère les soldats, les femmes, et dont tous avaient pu se tirer à temps, s'effondra sous la chute d'un énorme bloc de glace. Ces malheureux jetèrent au ciel un cri de désespoir.

“Et les autres!... nos compagnes!... s'écria le lieutenant avec l'accent de la plus effroyable épouvante.

—Là!” répondit Mac Nap, en montrant la masse de sable, de terre et de glaçons, sous laquelle avait entièrement disparu la maison principale.

Oui! sous cet entassement était enfouie Mrs Paulina Barnett, et, avec elle, Madge, Kalumah, Thomas Black, que l'avalanche avait surpris dans leur sommeil!

CHAPITRE XVIII

TOUS AU TRAVAIL.

Un cataclysme épouvantable s'était produit. La banquise s'était jetée sur l'île errante! Enfoncée à une grande profondeur au-dessous du niveau de la mer, à une profondeur quintuple de la hauteur dont elle émergeait, elle n'avait pu résister à l'action des courants sous-marins. S'ouvrant un chemin à travers les glaces disjointes, elle s'était précipitée en grand sur l'île Victoria, qui, poussée par ce puissant moteur, dérivait rapidement vers le sud.

Au premier moment, avertis par les bruits de l'avalanche qui écrasait le chenil, l'étable et la maison principale de la factorerie, Mac Nap et ses compagnons avaient pu quitter leur logement menacé. Mais déjà l'œuvre de destruction s'était accomplie. De ces demeures, il n'y avait plus trace ! Et maintenant l'île entraînait ses habitants avec elle vers les abîmes de l'Océan ! Mais peut-être, sous les débris de l'avalanche, leur vaillante compagne, Paulina Barnett, Madge, la jeune Esquimaude, l'astronome vivaient-ils encore ! Il fallait arriver à eux, ne dût-on plus trouver que leurs cadavres.

Le lieutenant Hobson, d'abord atterré, reprit son sang-froid, et s'écria :

“ Aux pioches et aux pics ! La maison était solide ! Elle a pu résister. A l'ouvrage ! ”

Les outils et les pics ne manquaient pas. Mais, en ce moment, on ne pouvait s'approcher de l'enceinte. Les glaçons y roulaient du sommet des icebergs découronnés, dont quelques-uns, parmi les restes de cette banquise, s'élevaient encore à deux cents pieds au-dessus de l'île Victoria. Que l'on s'imagine dès lors la puissance d'écrasement de ces masses ébranlées qui semblaient surgir de toute la partie septentrionale de l'horizon. Le littoral, dans cette portion comprise entre l'ancien cap Bathurst et le cap Esquimau, était non-seulement dominé, mais envahi par ces montagnes mouvantes. Irrésistiblement poussées, elles s'avançaient déjà d'un quart de mille au delà du rivage. A chaque instant, un tressaillement du sol et une détonation éclatante annonçaient qu'une de ces masses s'abattait. Conséquence effroyable, on pouvait craindre que l'île ne fut submergée sous un tel poids. Une dénivellation très-sensible indiquait que toute cette partie du rivage s'enfonçait peu à peu, et déjà la mer s'avancait en longues nappes jusqu'aux approches du lagon.

La situation des hiverneurs était terrible, et, pendant tout le reste de la nuit, sans rien pouvoir tenter pour sauver leur compagnons, repoussés de l'enceinte par les avalanches, incapables de lutter contre cet envahissement, incapables de le détourner, ils durent attendre, en proie au plus sombre désespoir.

Le jour parut enfin. Quel aspect offraient ces environs du cap Bathurst ! Là où s'étendait le regard, l'horizon était maintenant fermé par la barrière de glace. Mais l'envahissement semblait être arrêté, au moins momentanément. Cependant, ça et là, quelques blocs s'écroutaient encore du sommet des icebergs mal équilibrés. Mais leur masse entière, profondément engagée sous les eaux, par sa base, communiquait maintenant à l'île toute la force de dérive

qu'elle puisait dans les profondeurs du courant, et l'île s'en allait au sud, c'est-à-dire à l'abîme, avec une vitesse considérable

Ceux qu'elle entraînait avec elle ne s'en apercevaient seulement pas. Ils avaient des victimes à sauver, et, parmi elles, cette courageuse et bien-aimée femme, pour laquelle ils auraient donné leur vie. C'était maintenant l'heure d'agir. On pouvait aborder l'enceinte. Il ne fallait pas perdre un instant. Depuis six heures déjà, les malheureux étaient enfouis sous les débris de l'avalanche.

On l'a dit le cap Bathurst n'existait plus. Repoussé par un énorme iceberg, il s'était renversé en grand sur la factorerie, brisant l'embarcation, couvrant ensuite le chenil et l'étable, qu'il avait écrasés avec les animaux qu'ils renfermaient. Puis, la maison principale avait disparu sous la couche de sable et de terre, que des blocs amassés sur une hauteur de cinquante à soixante pieds accablaient de leur poids. La cour du fort était comblée. De la palissade on ne voyait plus un seul poteau. C'était sous cette masse de glaçons, de terre et de sable, et au prix d'un travail effrayant, qu'il fallait chercher les victimes.

Avant de se remettre à l'œuvre, le lieutenant Hobson appela le maître charpentier.

— Mac Nap, lui demanda-t-il, pensez-vous que la maison ait pu supporter le poids de l'avalanche ?

— Je le crois, mon lieutenant, répondit Mac Nap, et je serais presque tenté de l'affirmer. Nous avons consolidé cette maison, vous le savez. Son toit était casematé, et les poutres placées verticalement entre les planchers et les plafonds ont dû résister. Remarquez aussi que la maison a été d'abord recouverte d'une couche de sable et de terre, qui a pu amortir le choc des blocs précipités du haut de la banquise.

— Dieu vous donne raison, Mac Nap ! répondit Jasper Hobson, et qu'il nous épargne une telle douleur ! ”

Puis il fit venir Mrs Joliffe.

— Madame, lui demanda-t-il, est-il resté des vivres dans la maison ?

— Oui, monsieur Jasper, répondit Mrs. Joliffe, l'office et la cuisine contenaient encore une certaine quantité de conserves.

— Et de l'eau ?

— Oui, de l'eau et du brandevin, répondit Mrs Joliffe.

— Bon, fit le lieutenant Hobson, ils ne périront ni par la faim ni par la soif ! Mais l'air ne leur manquera-t-il pas ? ”

A cette question, le maître charpentier ne put répondre. Si la maison avait résisté, comme il le croyait, le manque d'air était alors le plus grand danger qui menaçât les quatre victimes. Mais

enfin, ce danger, on pouvait le conjurer en les délivrant rapidement, ou, tout au moins, en établissant aussi vite que possible une communication entre la maison ensevelie et l'air extérieur.

Tous, hommes et femmes s'étaient mis à la besogne, maniant le pic et la pioche. Tous s'étaient portés sur le massif de sable, de terre et de glaces, au risque de provoquer de nouveaux éboulements. Mac Nap avait pris la direction des travaux, et il les dirigea avec méthode.

Il lui parut convenable d'attaquer la masse par son sommet. De là, on put faire rouler du côté du lagon les blocs entassés. Le pic et les leviers aidant, ont eut facilement raison des glaçons de médiocre grosseur, mais les énormes morceaux durent être brisés à coups de pioche. Quelques-uns même, dont la masse était très-considérable, furent fondus au moyen d'un feu ardent, alimenté à grand renfort de bois résineux. Tout était employé à la fois pour détruire ou repousser la masse des glaçons dans le plus court laps de temps.

Mais l'entassement était énorme, et, bien que ces courageux travailleurs eussent travaillé sans relâche et qu'ils ne se fussent reposés que pour prendre quelque nourriture, c'est à peine, lorsque le soleil disparut au-dessous de l'horizon, si l'entassement des glaçons semblait avoir diminué. Cependant, il commençait à se niveler à son sommet. On résolut donc de continuer ce travail de nivellement pendant toute la nuit ; puis, cela fait, lorsque les éboulements ne seraient plus à craindre, le maître charpentier comptait creuser un puits vertical à travers la masse compacte, ce qui permettrait d'arriver plus directement et plus rapidement au but, et de donner accès à l'air extérieur.

Donc, toute la nuit, le lieutenant Hobson et ses compagnons s'occupèrent de ce déblaiement indispensable. Le feu et le fer ne cessèrent d'attaquer et de réduire cette matière incohérente des glaçons. Les hommes maniaient le pic et la pioche. Les femmes entretenaient les feux. Tous n'avaient qu'une pensée : sauver Mrs Paulina Barnett, Madge, Kalumah, Thomas Black !

Mais quand le matin reparut, il y avait déjà trente heures que ces infortunés étaient ensevelis, au milieu d'un air nécessairement raréfié sous l'épaisse couche.

Le charpentier, après les travaux accomplis dans la nuit, songea à creuser le puits vertical, qui devait aboutir directement au faite de la maison. Ce puits, suivant son calcul, ne devait pas mesurer moins de cinquante pieds. Le travail serait facile, sans doute, dans la glace, c'est-à-dire pendant une vingtaine de pieds ; mais ensuite les difficultés seraient grandes pour creuser la couche de terre et

de sable, nécessairement très-friable, et qu'il serait nécessaire d'étayer sur une épaisseur de trente pieds au moins. De longues pièces de bois furent donc préparées à cet effet, et le forage du puits commença. Trois hommes seulement y pouvaient travailler ensemble. Les soldats eurent donc la possibilité de se relayer souvent, et l'on put espérer que le creusement se ferait vite.

Comme il arrive en ces terribles circonstances, ces pauvres gens passaient par toutes les alternatives de l'espoir et du désespoir. Lorsque quelque difficulté les retardait, lorsque quelque éboulement survenait et détruisait une partie du travail accompli, ils sentaient le découragement les prendre, et il fallait que la voix ferme et confiante du maître charpentier les ranimât. Pendant qu'ils creusaient à tour de rôle, les trois femmes, Mrs Raë, Joliffe et Mac Nap, groupées au pied d'un monticule, attendaient, parlant à peine, priant quelquefois. Elles n'avaient d'autre occupation que de préparer les aliments que leurs compagnons dévoraient aux instants de repos.

Cependant, le puits se forait sans grandes difficultés, mais la glace était extrêmement dure et le forage ne s'accomplissait pas très-rapidement. A la fin de cette journée, Mac Nap avait seulement atteint la couche de terre et de sable, et il ne pouvait pas espérer qu'elle fût entièrement percée avant la fin du jour suivant.

La nuit vint. Le creusement ne devait pas être suspendu. Il fut convenu que l'on travaillerait à la lueur des résines. On creusa à la hâte une sorte de maison de glace dans un des hummocks du littoral pour servir d'abri aux femmes et au petit enfant. Le vent avait passé au sud-ouest, et il tombait une pluie assez froide, à laquelle se mêlaient parfois de grandes rafales. Ni le lieutenant Hobson, ni ses compagnons ne songèrent à suspendre leur travail.

En ce moment commencèrent les grandes difficultés. En effet, on ne pouvait forer dans cette matière mouvante. Il devint donc indispensable d'établir une sorte de cuvelage en bois afin de maintenir ces terres meubles à l'intérieur du puits. Puis, avec un seau suspendu à une corde, les hommes, placés à l'orifice du puits, enlevaient les terres dégagées. Dans ces conditions, on le comprend, le travail ne pouvait être rapide. Les éboulements étaient toujours à craindre, et il fallait prendre des précautions minutieuses, pour que les foreurs ne fussent pas enfouis à leur tour.

Le plus souvent, le maître charpentier se tenait lui-même au fond de l'étroit boyau, dirigeant le creusement et sondant fréquemment avec un long pic. Mais il ne sentait aucune résistance qui prouvât qu'il eût atteint le toit de la maison.

D'ailleurs, le matin venu, dix pieds seulement avaient été creusés dans la masse de terre et de sable, et il s'en fallait de vingt pieds encore qu'on fût arrivé à la hauteur que la faite occupait avant l'avalanche, en admettant qu'il n'eût pas cédé.

Il y avait cinquante-quatre heures que Mrs Paulina Barnett, les deux femmes et l'astronome étaient ensevelis !

Plusieurs fois, le lieutenant et Mac Nap se demandèrent si les victimes, ne tentaient pas ou n'avaient pas tenté de leur côté d'ouvrir une communication avec l'extérieur. Avec le caractère intrépide, le sang-froid qu'on lui connaissait, il n'était pas douteux que Mrs Paulina Barnett, si elle avait ses mouvements libres, n'eût essayé de se frayer un passage au dehors. Quelques outils étaient restés dans la maison, et l'un des hommes du charpentier, Kellet, se rappelait parfaitement avoir laissé sa pioche dans la cuisine. Les prisonniers n'avaient-ils donc point brisé une des portes, et commencé le percement d'une galerie à travers la couche de terre ? Mais cette galerie, ils ne pouvaient la mener que dans une direction horizontale, et c'était un travail bien autrement long que le forage du puits entrepris par Mac Nap, car l'amoucellement produit par l'avalanche, qui ne mesurait qu'une soixantaine de pieds en hauteur, couvrait un espace de plus de cinq cents pieds de diamètre. Les prisonniers ignoraient nécessairement cette disposition, et en admettant qu'ils eussent réussi à creuser leur galerie horizontale, ils n'auraient pu crever la dernière croûte de glace avant huit jours au moins. Et d'ici là, sinon les vivres, l'air, du moins, leur aurait absolument manqué.

Cependant, Jasper Hobson surveillait lui-même toutes les parties du massif, écoutant si quelque bruit ne décèlerait pas un travail souterrain. Mais rien ne se fit entendre.

Les travailleurs avaient repris avec plus d'activité leur rude besogne avec la venue du jour. La terre et le sable remontaient incessamment à l'orifice du puits, qui se creusait régulièrement. Le grossier cuvelage maintenait suffisamment la matière friable. Quelques éboulements se produisirent, cependant, qui furent rapidement contenus, et, pendant cette journée, on n'eut aucun nouveau malheur à déplorer. Le soldat Garry fut seulement blessé à la tête par la chute d'un bloc, mais sa blessure n'était pas grave, et il ne voulut même pas abandonner sa besogne.

A quatre heures, le puits avait atteint une profondeur totale de cinquante pieds, soit vingt pieds creusés dans la glace, et trente pieds dans la terre et le sable.

C'était à cette profondeur que Mac Nap avait compté atteindre la faite de la maison, si le toit avait tenu solidement contre la pression de l'avalanche.

Il était en ce moment au fond du puits. Que l'on juge de son désappointement, de son désespoir, quand le pic, profondément enfoncé, ne rencontra aucune résistance.

Il resta un instant les bras croisés, regardant Sabine, qui se trouvait avec lui.

—Rien ? dit le chasseur.

—Rien, répondit le charpentier. Rien. Continuons. Le toit aura fléchi sans doute, mais il est impossible que le plancher du grenier n'ait pas résisté ! Avant dix pieds, nous devons rencontrer ce plancher lui-même... ou bien..."

Mac Nap n'acheva pas sa pensée, et, Sabine l'aidant, il reprit son travail avec l'ardeur d'un désespéré.

A six heures du soir, une nouvelle profondeur de dix à douze pieds avait été atteinte.

Mac Nap sonda de nouveau. Rien encore. Son pic s'enfonçait toujours dans la terre meuble.

Le charpentier, abandonnant un instant son outil, se prit la tête à deux mains.

—Les malheureux ! murmura-t-il.

Puis, s'élevant sur les étrésillons qui maintenaient le cuvelage de bois, il remonta jusqu'à l'orifice du puits.

Là, il trouva le lieutenant Hobson et le sergent plus anxieux que jamais, et, les prenant à l'écart, il leur fit connaître l'horrible désappointement qu'il venait d'éprouver.

—Mais alors, demanda Jasper Hobson, alors la maison a été écrasée par l'avalanche, et ces infortunés...

—Non, répondit le maître charpentier d'un ton d'inébranlable conviction. Non ! la maison n'a pas été écrasée ! Elle a dû résister, renforcée comme elle l'était ! Non ! elle n'a pas été écrasée ! Ce n'est pas possible.

—Mais alors qu'est-il arrivé, Mac Nap ? demanda le lieutenant, dont les yeux laissaient échapper deux grosses larmes.

—Ceci, évidemment, répondit le charpentier Mac Nap. La maison a résisté, elle, mais le sol sur lequel elle reposait a fléchi. Elle s'est enfoncée tout d'une pièce ! Elle a passé au travers de cette croûte de glace qui forme la base de l'île ! Elle n'est pas écrasée, mais engloutie... Et les malheureuses victimes...

—Noyées ! s'écria le sergent Long.

—Oui ! sergent ! noyées avant d'avoir pu faire un mouvement ! noyées comme les passagers d'un navire qui sombre !"

Pendant quelques instants, ces trois hommes demeurèrent sans parler. L'hypothèse de Mac Nap devait toucher de bien près à la réalité. Rien de plus logique que de supposer un fléchissement en

cet endroit, et sous une telle pression, du banc de glace qui formait la base de l'île. La maison, grâce aux étais verticaux qui soutenaient les poutres du plafond en s'appuyant sur celles du plancher, avait dû crever le sol de glace et s'enfoncer dans l'abîme.

— Eh bien, Mac Nap, dit le lieutenant Hobson, si nous ne pouvons les retrouver vivants...

— Oui, répondit le maître charpentier, il faut au moins les retrouver morts ! ”

Cela dit, Mac Nap, sans rien faire connaître à ses compagnons de cette terrible hypothèse, reprit au fond du puits son travail interrompu. Le lieutenant Hobson y était descendu avec lui.

Pendant toute la nuit, le forage fut continué, les hommes se relayant d'heure en heure ; mais tout ce temps, pendant que deux soldats creusaient la terre et le sable, Mac Nab et Jasper Hobson se tenaient au-dessus d'eux suspendus à un des étrépillons.

A trois heures du matin, le pic de Kellet, en s'arrêtant subitement sur un corps dur, rendit un son sec. Le maître charpentier le sentit plutôt qu'il ne l'entendit.

— Nous y sommes, s'était écrié le soldat. Sauvés !

— Tais-toi, et continue ! ” répondit le lieutenant Hobson d'une voix sourde.

Il y avait en ce moment près de soixante-seize heures que l'avalanche s'était abattue sur la maison.

Kellet et son compagnon, le soldat Pond, avaient repris leur travail. La profondeur du puits devait presque avoir atteint le niveau de la mer, et, par conséquent, Mac Nap ne pouvait conserver aucun espoir.

En moins de vingt minutes, le corps dur, heurté par le pic, était à découvert. C'était un des chevrons du toit. Le charpentier, s'élançant au fond du puits, saisit une pioche et fit voler les lattes du faitage. En quelques instants, une large ouverture fut pratiquée...

A cette ouverture, apparut une figure à peine reconnaissable dans l'ombre.

C'était la figure de Kalumah !

— A nous ! à nous ! ” murmura faiblement la pauvre Esqui-maude.

Jasper Hobson se laissa glisser par l'ouverture. Un froid très-vif le saisit. L'eau lui montait à la ceinture. Contrairement à ce qu'on croyait, le toit n'avait point été écrasé, mais aussi, comme l'avait supposé Mac Nap, la maison s'était enfoncée à travers le sol, et l'eau était là. Mais cette eau ne remplissait pas le grenier,

elle ne s'élevait que d'un pied à peine au-dessus du plancher. Il y avait encore un espoir !...

Le lieutenant, s'avancant dans l'obscurité, rencontra un corps sans mouvement ! Il le traîna jusqu'à l'ouverture, à travers laquelle Pond et Kellet le saisirent et l'enlevèrent. C'était Thomas Black.

Un autre corps fut amené, celui de Madge. Des cordes avaient jetées de l'orifice du puits. Thomas Black et Madge, enlevés par leurs compagnons, reprenaient peu à peu leurs sens à l'air extérieur.

Restait Mrs Paulina Barnett à sauver. Jasper Hobson, conduit par Kalumah, avait dû gagner l'extrémité du grenier, et, là, il avait enfin trouvé celle qu'il cherchait, sans mouvement, la tête à peine hors de l'eau. La voyageuse était comme morte.

Le lieutenant Hobson la prit dans ses bras, il la porta près de l'ouverture, et, peu d'instants après, elle et lui, Kalumah et Mac Nap apparaissaient à l'orifice du puits.

Tous les compagnons de la courageuse femme étaient là, ne prononçant pas une parole, désespérés.

La jeune Esquimaude, si faible elle-même, s'était jetée sur le corps de son amie.

Mrs Paulina Barnett respirait encore, et son cœur battait. L'air pur, aspiré par ses poumons desséchés, ramena peu à peu la vie en elle. Elle ouvrit enfin les yeux.

Un cri de joie s'échappa de toutes les poitrines, un cri de reconnaissance qui monta vers le ciel, et qui certainement fut entendu là-haut.

En ce moment, le jour se faisait, le soleil débordait de l'horizon et jetait ses premiers rayons dans l'espace.

Mrs Paulina Barnett, par un suprême effort, se redressa. Du haut de cette montagne, formée par l'avalanche, et qui dominait toute l'île, elle regarda. Puis, avec un étrange accent :

“ La mer ! la mer ! ” murmura-t-elle.

Et en effet, sur les deux côtés de l'horizon, à l'est, à l'ouest, la mer, dégagée de glaces, la mer entourait l'île errante !

JULES VERNE.

(A continuer)

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Paris, plus que jamais, est le centre d'attraction qui fait que, du levant au couchant, on s'y précipite avec une curiosité croissante. Cela se comprend : Paris est le foyer lumineux du monde entier et l'Exposition y attire des visiteurs de tous les points du monde. Là se trouvent entassés, en masses immenses, tous les travaux de l'intelligence, tous les chefs-d'œuvres du génie ; et l'homme se contemplant dans sa toute puissance se dit avec orgueil : Lui est semblable à moi....

Nous ne rentrerons dans aucun détail au sujet de ce qui fait la préoccupation de tous. Les correspondances parisiennes abondent partout. Seulement le " Lui est semblable à moi " mérite un peu notre attention et nous devons nous y arrêter.

A la première Exposition universelle qui eut lieu, naquit l'Internationale avec tous ses principes subversifs. C'est à Londres, sur les bords de la Tamise, où se tenaient ces premiers comices de toutes les nations, que l'ouvrier de la Seine et du Rhône raisonna soudainement le rôle premier qu'il jouait dans la société. Aussi, revint-il dans sa patrie, pétri de lui-même, décidé à revendiquer ses droits et à régner puisqu'il était le maître.

Depuis lors on a vu courir de par le monde, la fameuse idée que le perfectionnement des machines était la ruine du peuple travailleur, et qu'inventer était synonyme de détruire. " Vous faites, nous disent-ils, avec un seul homme, un ouvrage qui auparavant nécessitait cent mains : c'est donc ôter à quarante neuf des nôtres le pain de leur famille. A bas, donc la loi qui protège les inventions et que le pauvre travailleur fasse seul le travail de la machine ! Cette théorie est tellement spécieuse que beaucoup d'esprits s'y laissent prendre, et l'ouvrier n'en devient que plus révolutionnaire, aidé qu'il est par de hautes intelligences à qui néanmoins, sous ce rapport, il manque un brin. A l'époque à laquelle nous sommes

surtout, ce refrain devient plus commun; nos manufacturiers fermés font croire de plus en plus que la patente est l'ennemi de l'ouvrier.

Ami des sciences et de tout ce qui les concerne, protecteur par conséquent du progrès, il est nécessaire que nous en prenions la défense. Elle sera courte.

La question étant posée comme suit: L'invention et le perfectionnement des machines nuisent-ils à la main d'œuvre? Nous répondrons que non et nous le prouvons. Prenons des exemples pour être plus clair.

Quand Walter Hunt inventa sa machine à coudre en 1838, sa femme s'opposa à sa propagation parce que, disait-elle, comme bien d'autres: "elle devait enlever aux couturières leur ouvrage." Hunt, trop bon mari, écouta sa femme et perdit la fortune qui était réservée à Howe. Celui-ci, en effet, fut plus sage, eut moins de scrupules et popularisa la machine à coudre dont Hunt avait tout le mérite. Maintenant, quel a été le résultat de cette invention? Y a-t-il moins d'employés aujourd'hui à ce genre d'occupation qu'avant? N'est-il pas à la connaissance de tous que des milliers d'ouvriers font plus aujourd'hui au moyen de la machine qu'ils ne le pouvaient à la main? que là où l'on faisait un point on en fait dix à présent dans le même espace de temps; que le misérable "trois points au pouce," a disparu comme une malhonnêteté depuis que les machines à coudre sont maîtresses du marché, etc., etc...

Mais ces réflexions ne sont pas suffisantes pour faire prévaloir le mérite de cette première invention prise pour exemple. Consultons les chiffres à ce sujet, Nous allons les prendre chez nos voisins. En 1850, il y avait aux Etats Unis, 52,069 tailleurs, avec une population de 23,191,876, ce qui nous donne un tailleur par 445 habitants. En 1870, malgré l'introduction et l'emploi de milliers de machines à coudre, nous comptons 106,679 tailleurs et une population de 38,558,371, ce qui revient à un par 361 habitants. De sorte que nous concluons que quoique la population n'ait augmenté que de deux tiers à peu près dans ces vingt années, le nombre des tailleurs n'en a pas moins doublé. Il y a plus.

Les machines à coudre ne se font pas sans travail; d'après le recensement en 1870, 17,372 mains furent employés pour leur confection et 3,152 pour leur commerce, à part le nombre considérable d'agents et d'ouvriers qui préparent le bois, le fer et tout ce qui rentre dans leur fabrication. La main d'œuvre augmente donc au lieu de diminuer avec notre machine à coudre. Les avantages ne se trouvent pas là. Il est connu de tous que le coût des

marchandises a de beaucoup diminué. Voyons l'effet de la machine à coudre sur le commerce des chaussures. Nous avons devant nous une statistique qui établit le fait suivant : les chaussures pour femmes, avant son invention, se vendaient deux piastres la paire ; aujourd'hui nous en avons de même qualité pour une piastre et demie, quoique tout ce qui en fait partie ait augmenté de 40 à 70 % et que les gages soient deux fois plus élevés.

Nous pourrions établir la même proportion au sujet de bien d'autres industries et prouver qu'avec les inventions, la main d'œuvre a trouvé son profit par l'augmentation de l'ouvrage et du salaire. Nous ne rentrerons pas dans de plus long détails. La chose doit être suffisamment comprise et admise. Nous nous contenterons de citer les chiffres suivants qui se trouvent dans le recensement de 1870, concernant l'industrie. Ils ne sont ni plus ni moins qu'un état exact du nombre d'employés dans toutes les manufactures des Etats Unis.

	Ouvriers	Gages	Populations
1850.—	958,079	\$236,759,464	23,191,876
1860.—	1,311,246	378,878,966	31,443,321
1870.—	2,053,996	775,584,343	38,558,371

Il résulte de ce tableau comparatif que le nombre d'ouvriers a plus que doublé, que les gages ont presque quadruplé quoique la population n'ait augmenté que de 67 % à peu près et cela dans l'intervalle de vingt années.

Nous laissons ce tableau à la méditation de ceux qui ont des arrière-pensées contre le travail de la science, à la méditation de l'ouvrier jaloux du capitaliste, à la méditation surtout des faux philosophes qui, dénaturant les chiffres, conduisent les peuples au mépris de leurs devoirs et à l'abus de leurs droits. Souhaitons que la grande Exposition universelle de 1878 ne continue pas l'œuvre de la première qui a eu lieu ; souhaitons plutôt que l'ouvrier soit plus noble qu'orgueilleux dans la contemplation de ses œuvres et s'écrie avec une généreuse reconnaissance : Dieu seul est grand !

Encore le téléphone. Il est si intelligent cet instrument qu'on ne saurait en dire trop à son sujet. Ses applications se multiplient. Ainsi M. d'Arsonval en fait un galvanoscope d'une exquisite sensibilité qui laisse loin derrière lui la fameuse patte galvanoscopique de Galvani. Voici l'expérience. Une grenouille préparée à la manière de Galvani, d'Arsonval prend l'appareil d'induction, connu en physiologie sous le nom d'appareil à chariot, excite avec la pince ordinaire le nerf sciatique, éloigne la bobine induite jusqu'à ce-

que le nerf ne réponde plus à l'excitation électrique. Il remplace alors le nerf par le téléphone et le courant induit qui n'excitait plus le nerf fait vibrer avec force le téléphone. En éloignant la bobine à une distance considérable, le téléphone vibre toujours. Dans le silence de la nuit, écrit l'expérimentateur, j'ai pu entendre vibrer le téléphone en éloignant la bobine induite à une distance quinze fois plus grande que celle du minimum d'excitation du nerf; par conséquent, si l'on admet pour l'induction, comme pour les actions à distance, la loi des carrés inverses, on voit que dans cette circonstance le téléphone, cet instrument d'une si grande simplicité, est au moins deux cents fois plus sensible que le nerf. J'ajoute que l'emploi de ces faibles courants d'induction est très-commode pour régler le téléphone; on recule ou l'on avance l'aimant jusqu'à ce que la vibration entendue soit au maximum. Le téléphone qui constate ainsi si bien les variations d'un courant électrique quelque faibles qu'elles soient, peut aussi servir, par un artifice très simple, à constater la présence d'un courant continu si faible qu'il puisse être.

M. Planté vient, de son côté, d'appliquer le courant électrique à la gravure sur verre et sur crystal. Voici son *modus faciendi*. Une lame de verre ou une plaque de crystal est recouverte d'une solution concentrée de nitrate de potasse qui est versée simplement sur la plaque posée horizontalement sur une table. Puis un fil de platine, plongé dans cette couche liquide qui recouvre le verre et le long des bords de la lame, communique avec les pôles d'une batterie secondaire de cinquante à soixante éléments. Alors avec l'autre électrode qui est entourée d'un étui isolant, sauf son extrémité, on touche le verre aux points où l'on veut graver. Si au lieu d'une surface plane on a une surface bombée, on épaissit le liquide pour qu'il adhère au verre.

Un sillon lumineux suit l'électrode et les traits que l'on a fait se trouvent nettement gravés sur le verre. L'une ou l'autre électrode peut être employée indistinctement, seulement il faut un courant moins fort pour graver avec l'électrode négative.

Le 13 mai dernier voyait mourir le célèbre professeur Joseph Henry, un des plus vieux pionniers de la science sur ce continent, puisqu'il était âgé de quatre-vingts ans. Quoique son éducation première fût négligée, il n'a pas moins réussi à faire de lui un vrai savant par la persévérance à l'étude, donnant ainsi un bien grand encouragement à tant d'autres qui n'ont pas été favorisés d'un cours classique complet. Ses premières recherches furent faites sur l'électricité et le magnétisme. Sur ce double terrain, qui n'en est pas moins un terrain commun, il est le premier, après

Franklin, qui ait pénétré un peu loin dans ce pays. Il nous faudrait un volume pour décrire toutes les investigations et découvertes qu'il a faites. Nous n'en mentionnerons que quelques-unes. Ainsi, c'est au professeur Henry que nous devons les suivantes : emploi de l'électro-magnétisme comme pouvoir pour développer un mouvement contraire dans une machine ; électro-magnétisme appliqué aux signaux télégraphiques à de longues distances et que nous trouvons dans l'appareil de Morse. Celui-ci n'aurait pu fabriquer l'instrument télégraphique qui porte son nom sans les découvertes d'Henry, etc. Ces découvertes dont les résultats pratiques sont incontestables se sont faites surtout dans les exercices physiques qui étaient les plus familiers à notre savant. S'il eut voulu revendiquer la patente de toutes ses inventions, surtout de celles qui concernaient la télégraphie, le professeur Henry eut acquis une fortune colossale ; mais il se contenta toujours de son seul mérite qui était pour lui un dédommagement plus satisfaisant que les plus fortes récompenses.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, M. D.

Ville St. Henri. 18 Juin 1878.

CHRONIQUE PARISIENNE.

La scène se passe dans un cirque de Paris. Ils sont là quelques centaines de fortes têtes radicales, dont M. Victor Hugo, l'homme immense. Et comme l'assemblée se partage inégalement entre le petit nombre de ceux qui doivent parler et le grand nombre de ceux qui doivent entendre, on peut dire qu'il plane d'avance un ennui profond. Exceptons-en, si vous voulez, les dames, qui auront, au moins, un petit moment pour se faire voir.

C'est le centenaire de Voltaire, bien placé dans le séjour des clowns et des acrobates, bien fixé au jour anniversaire de la mort de Jeanne-d'Arc. Tous les grands prêtres de ce beau culte sont là, sur cette estrade, et tous les sacristains de la nouvelle église s'étouffent pieusement pour les assister.

Il est certain que ça va être joli de voir au repos la grande massue dont Victor Hugo s'amusait à broyer jadis le plâtre des bustes de Voltaire et Olympio à deux genoux pour ramasser les morceaux de ce buste et les rafistoler en statue. Figurez-vous cette majestueuse échine, pliée par une adoration qu'elle refuse à Dieu, et cet encens solennel fumant aux mains de celui qui a appelé Arouet *le singe du diable* !

Tant il est vrai, vous le voyez bien, que l'homme ne peut se passer d'un culte quelconque, et que les grands républicains qui se croiraient déshonorés d'assister à la messe de l'archevêque de Paris, ne craignent pas d'organiser une sorte d'office pontifical en l'honneur d'un de leurs semblables.

En présence d'un pareil spectacle, il faut dire que Voltaire, l'homme aux bonnes fortunes, n'a pas eu toutes les joies qu'il pouvait avoir avant de mourir, et qu'il lui a manqué ce dernier succès, ce dernier rire, cette dernière gaieté, de se voir canoniser par les contempteurs des saints et encensé par Olympio dans un cirque transformé en église. Et les prêtres ! voyons-les un peu.

Voici d'abord la barbe rouge de M. Spuller, d'où doit s'épancher à grands flots l'allocution d'ouverture. Les mauvaises langues vous diront que c'est un Badois nullement naturalisé Français, et qu'il n'a pas satisfait à la loi militaire. Mais tout cela n'est que pure chicane. M. Spuller n'a pas besoin d'autre titre que celui d'ancien secrétaire de Gambetta; et chacun sait qu'ils ont sauvé la France ensemble lors de la dernière guerre contre la Prusse. Depuis, M. Spuller s'est signalé par un mot bien fin contre le cléricalisme : "*Evinçons-le*, s'est-il écrié un jour, *lentement, mais sûrement.*" Eh bien, la gloire de M. Spuller ne réalise qu'à moitié un si beau procédé : elle vient lentement... et elle n'est pas sûre.

Celui qui parle, ou plutôt qui chante, après M. Spuller, c'est Théodore de Banville, un poète qui a fait quelques bons vers et de bien mauvaises comédies. C'est pourtant lui qui donnera la note la moins irréligieuse de ce concert. Quant à M. Emile Deschanel, ses votes à la Chambre, comme député, nous garantissent que, comme conférencier, il sera tout-à-fait impie.

Les principaux assesseurs sont : M. Littré qui s'honore de descendre du singe, comme chacun sait, et qui donne scientifiquement l'orang-outang comme l'Adam et le père de l'espèce humaine. Il représente ici les bons dictionnaires et le matérialisme affiché, à côté de M. Renan, qui pourra raconter les débuts de la religion d'Arouet, beaucoup mieux qu'il ne l'a fait pour les origines du christianisme. A deux pas de lui, j'aperçois Ernest Legouvé, l'homme de France qui lit le mieux, et qui, à cause de cela, naturellement, aime le plus à se faire entendre. Si on ne trouve rien à lui faire lire, il s'en ira aussi furieux que Victor Hugo, quand l'auditoire ne se pâme pas d'admiration devant ses paroles.

M. de Girardin, qui se pique d'avoir une idée par jour, ne sera guère plus content, s'il ne peut trouver à la placer aujourd'hui : économie forcée, mais bien salutaire dans le nombre trop grand de ses idées malheureuses ! Mêmes félicitations au silence d'ailleurs éloquent de MM. Brisson, Paul Bert, Lockroy et Edmond About; encore ne faut-il pas trop plaindre ce dernier, qui a cinq colonnes de journal quotidien pour manger du prêtre.

Je n'ai jamais pu savoir pourquoi un peintre estimable, comme Jean-Paul Laurent, et un sculpteur éminent, comme M. Mercié, s'étaient fourvoyés dans cette petite église, ainsi que MM. Gonzalès et Viardot ! Mais l'or et la gloire ont aujourd'hui des tintements qui donnent le vertige aux meilleures têtes.

En tout : trois académiciens, quatre sénateurs, sept députés, un membre de l'Institut et une douzaine de journalistes; voilà tout le haut clergé du dieu Voltaire. Il y en aurait beaucoup plus, si le

culte était rétribué, le succès plus sûr, et surtout, si, devant le miroir où Mgr Dupanloup leur montrait le dieu peint par lui-même, beaucoup d'adorateurs du dieu n'eussent reculé stupéfaits, convenant ainsi qu'ils ne savaient d'abord ce qu'ils faisaient—comme les bourreaux du Calvaire.

Savez-vous que c'est une affaire, en effet, pour un honnête incrédule, qui ne veut que le petit mot pour rire et que le demi-sel de l'impiété, d'aller se compromettre dans une cérémonie semblable. Car enfin, après les réquisitoires de Mgr d'Orléans et de la presse religieuse, même protestante, nul ne peut nier que Voltaire fut un reptile de cour à plat ventre devant les rois, un crachat vivant qui ne put atteindre la gloire de Jeanne-d'Arc, un monstre d'égoïsme et de lâcheté, un vomissement ignoble contre Dieu et contre la patrie!...

Mais de quoi me mêlè-je là... Victor Hugo va parler, il parle, il a parlé. C'est le tonnerre sourd, auguste, voilé, lointain, auquel répondent le roulement des bravos et des applaudissements dont la moitié au moins, confessons-le, partent de confiance : car je veux être pendu si le troisième banc, à partir de l'estrade, entend un traître mot de cette apothéose. Et comme la voix de l'orateur est basse, basse, basse, et que le discours se poursuit long, long, long, il arrive, (mais je vous en prie, n'en dites pas un mot à Olympio,) il arrive que Joseph Prud'homme qui a bien déjeuné, oublie à la fois ses résolutions et la sainteté du lieu, et que, comme le dernier paroissien au cours d'un prône trop prolongé, il s'endort pesamment sur sa banquette.

Or, comme M. Prud'homme qui était orléaniste en 1830, puis bonapartiste en 1851, est aujourd'hui radical de la plus belle eau, il n'est pas indifférent de savoir ce qu'il rêve, après un si bon repas et aux sons d'une telle éloquence. Ce qu'il rêve, est il besoin de le déclarer, c'est ce qu'il pense, c'est-à-dire ce qu'il désire : et Prud'homme connaît si bien son siècle, il en suit si religieusement les courants, qu'on peut dire que c'est ce qui nous menace, sinon ce qui nous arrivera.

Bonnes gens qui parlez d'or et d'apaisement ; esprits naïfs qui criez au gouvernement définitif et à l'immolation de tous les dissentiments sur l'autel de la patrie, écoutez ce que rêve Joseph Prud'homme.

Il se croit plus vieux de vingt ans et assis sous le pommier du jardin des Hespérides, c'est-à-dire du suffrage universel. Ce bel arbre ne pouvant croître que sur les hauteurs du Trocadéro au pied du palais actuel de l'Exposition, il voit la Seine se dérouler librement entre deux rangées de drapeaux rouges. La place de la

Concorde a repris son ancien nom de place de la Révolution et si l'on n'y gillottine plus, c'est que la peine de mort, selon les vœux de Louis Blanc et Victor Hugo, a été abolie.

Il se regarde et se voit ceint de l'écharpe rouge à crépines d'or qui faisait trembler Paris aux beaux jours de la Commune. C'est que la Commune est revenue en effet et que Prud'homme en est membre. Voici des régiments qui passent la crosse en l'air et fraternisent avec le *pauv' peuple*... Les cabarets regorgent et les églises sont vides. Pas une soutane tachant la blancheur des rues : pas une croix attristant le regard dans les hauteurs de l'atmosphère ; pas une cloche qui ne soit muette ; pas un enterrement qui ne soit purement civil.

Le peuple a eu partout des inspirations, des revendications ingénieuses. Il a profité des gigantesques assises de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre pour édifier un immense café chantant. Toutes les églises ont été converties en clubs et le divin Gambetta, qui a maintenant des cheveux blanchis au service de la patrie, fait amende honorable à la nation du haut de la chaire de Notre-Dame. Il se frappe la poitrine, renie son opportunisme passé, renonce à son modératisme, reconnaît son erreur, et s'offre, comme les pères de 93, à donner des preuves de son *civisme*.

Voltaire a son tombeau à la place du maître-autel de Sainte Geneviève, qui a repris le nom de Panthéon et le conseil municipale a dressé une statue à Marat sur l'emplacement des Tuileries. L'armée permanente est abolie et tous les citoyens sont enrôlés dans les cadres d'une immense garde nationale. La magistrature est élective et composée en majorité de cabaretiers, qui étant forcément très-populaires et très-bienveillants, recueillent toujours le plus de suffrages.

Pascal Grousset a repris la direction des ci-devant affaires étrangères, fonctions d'ailleurs essentiellement provisoires, toutes frontières devant s'effacer bientôt et faire place à la République humanitaire, ou Fédération universelle. Félix Pyat est ministre de l'intérieur et Rochefort, rédacteur en chef du *Journal officiel* de la Commune. Le palais de Versailles ayant été brûlé, juste punition d'un sénat réactionnaire et qui y renouvelait tous les excès de pouvoir de la monarchie, l'Assemblée nationale ou constituante provisoire tient désormais ses séances à Paris. Je dis *provisoire*, parce que sitôt la constitution votée, chaque commune aura son parlement et son pouvoir exécutif indépendant de tout pouvoir central, s'administrera, se défendra, s'imposera et se fera justice elle-même. Beau temps pour les maires de villages en vérité, et aussi pour les gardes champêtres !

Ce n'est pas tout. L'instruction devant être aux termes du programme radical, non-seulement laïque mais obligatoire, il y a amendes, prison et même châtimens plus graves pour quiconque néglige d'envoyer ses enfans aux écoles nationales, où les jeunes citoyens et les petites citoyennes sont désormais confondus sur les mêmes bancs, dans l'amour de l'égalité et de la patrie. Honni soit qui mal y pense ! et ne nous étonnons pas des désordres qui se sont produits dans les débuts d'une réforme appelée à rendre de si grands services.

Vous me demandez ce que sont devenues les prisons. C'est bien simple : l'amnistie plénière les a vidées des infortunés qui y pourraient injustement et elles ne se sont pas trouvées trop grandes pour les prêtres et pour les gendarmes. Le peuple les y a conduits de sa propre main et on a même été forcé d'en fusiller quelques-uns dont l'existence souillait l'air qu'ils respiraient—et pour l'exemple. D'autres, et entre eux le ci-devant cardinal Guibert, ont été immolés comme otages, dans la dernière guerre de la Commune contre la réaction expirante.

Les débuts ont été bien difficiles pour les triomphateurs de la bonne cause. Il y avait trop de prêtres à embastiller, trop de gendarmes à emprisonner ; tout était plein partout, et d'autre part, le rapatriement des *exilés* de Nouméa s'imposait à la reconnaissance du peuple. Or, la réaction ayant gangrené l'ancienne marine de l'Etat et les officiers ayant déserté pour ne pas ramener les héros et les martyrs de la première Commune, ceux-ci, conduits par des marins improvisés et novices, avaient fait naufrage dans diverses mers, et les nouveaux galériens de la police et du clergé n'avaient pu être expédiés aussitôt qu'il l'eût fallu sur Nouméa et sur Cayenne.

Il est vrai que rien ne va plus en fait d'industrie, de commerce et de travaux publics ; mais les ouvriers ont fait main basse sur les biens des églises et des ordres religieux, et le gouvernement a apaisé leur première faim—disons aussi leur première soif—en leur partageant, après le combat, le gâteau des *ventes nationales*. Si le paupérisme venait à étendre encore sa lèpre sur nous, ce qui n'est guère à craindre avec des institutions aussi libérales que celles que nous avons, ce serait alors aux cabaretiers, devenus les capitalistes de notre temps, de soulager la misère du peuple.

Mais que vois-je ! s'écrie Prud'homme, rêvant toujours et croyant lire son journal de l'avenir, "s'il y a des ombres au tableau, il y a aussi des clartés triomphantes !"

Le pape est on ne sait où dans de nouvelles catacombes que la religion a dû se creuser. Le Vatican a passé de Léon XIII au roi

Humbert, et du roi Humbert aux fils du chef des chemises rouges. Garibaldi a son mausolée commencé sous la coupole de Buonarroti et les cendres de Mazzini ont traversé Rome en triomphe. L'Italie et la France s'échangent leurs idées et leurs hommes d'Etat par le tunnel du Mont-Cenis. Les loges sont maîtresses de toutes les municipalités; et il n'y a plus que fêtes civiques où l'on boit dans les coupes d'or et d'argent conquises sur le cléricalisme.

Kossuth a donné un grand coup d'épée dans le manteau de saint Etienne qui a été lacéré de part en part, et la monarchie vermoulue d'Autriche-Hongrie s'est effondrée. Vienne est toujours la ville des libres plaisirs mondains, auxquels elle joint maintenant les libres plaisirs politiques. Berlin a plus de courtisanes que jamais, mais moins de soldats, moins de canons, moins de casques à pointe. Bismarck a été déterré et jeté à la voirie par les socialistes exaspérés et le fils de Guillaume I^{er} est enchaîné sur les pontons qu'avait fait aménager son père. Le czar est embastillé à la tour de Londres et la reine d'Angleterre expie ses crimes en Sibérie. Le roi des Belges a demandé une place de sous-préfet et tous les princes d'Orléans ont pris des galons ou des épaulettes dans la garde nationale.

Bien plus les nihilistes ont organisé un immense festival politico-religieux et en guise de *Te Deum*, la *Marseillaise* a été chantée à Moscou sous les voûtes de la cathédrale. Les saintes images ont disparu de la demeure du boyard et du moujick et leurs pieuses lampes brûlent jour et nuit devant une Marianne républicaine très décolletée et coiffée du bonnet phrygien.

Enfin, le Canada a été annexé aux Etats Unis lesquels ont été annexés eux-mêmes à la fédération universelle: Ottawa, Quebec et Montréal ont passé sous le même niveau et jouissent des mêmes institutions bienfaisantes que les Hottentots et la Patagonie.

Et le progrès! Le phonographe nous apporte par la malle des Indes, les paroles du Fils du Ciel qui demande des nouvelles de Gambetta et de la dernière pièce jouée aux Français, et le téléphone fait jouir les Esquimaux de la dernière valse de Strauss et de la dernière opérette d'Offenbach aux Folies dramatiques.

Et l'écharpe rouge de l'heureux membre de la Commune de Paris, grandissait, grandissait, jusqu'à couvrir de ses pans tant de merveilles: et tous ces horizons radieux lui souriaient, à lui, Prud'homme: et tous ces astres s'inclinaient: et toute cette fédération universelle, le prenant pour centre, semblait entraînée dans une ronde, glorieuse, irrésistible, fantastique... " Ah! j'en mourrai de joie!" dit-il à demi-pâmé.

Eh bien, pas du tout : c'est son rêve qui meurt, avec le discours d'Olympio et les applaudissements frénétiques qui accueillent sa finale. Les spectateurs épuisés d'attention, fatigués d'immobilité, se lèvent comme mus par un ressort, la poussière et le bruit s'élèvent en même temps, les acclamations se mêlent, les conversations s'engagent. C'est le brouhaha de la réalité où Voltaire lui-même n'est que le prétexte. Prud'homme se frotte les yeux, s'étire les bras sous prétexte d'applaudissement, et apercevant le képi du policeman dans l'entre-baillement d'une porte, il soupire trois fois, tousse avec embarras et se reconnaît douloureusement à vingt ans de distance de son rêve.

Paris, juin 1878.

TH. BARBOT.

CHRONIQUE

Les fêtes vont se succéder à la fin de cette semaine et au commencement de la semaine prochaine. Le 21 et le 22, aura lieu un "*jubilé musical*" auquel ont été conviées les musiques de tout le Canada. A la suite d'un concours qui durera ces deux jours, il y aura, le 24, une soirée avec intermèdes pendant laquelle se fera la remise des prix décernés par le jury institué pour juger le mérite des exécutants. Ces prix se composent de certaines sommes en espèces, d'objets d'orfèvrerie, d'instruments de musique et de bannières portant les armes de la confédération et autres emblèmes. C'est la première fois qu'un concours général a été ouvert aux amateurs de musique; l'exemple donné par Montréal sera sans doute imité par d'autres villes désireuses, elles aussi, de témoigner qu'elles savent encourager les arts et récompenser ceux qui les cultivent.

Dimanche se fera, comme les années précédentes, la procession solennelle de la Fête-Dieu à laquelle s'empresse toute la population catholique de la ville.

Lundi 24, la Saint-Jean sera célébrée en grande pompe par les diverses sections réunies de la Société organisée sous ce patronage. Le défilé du cortège, dit-on, sera très-beau, chaque section ayant rivalisé pour figurer brillamment à son rang. Il serait à regretter que le soleil, passablement fantasque tous ces jours derniers, ne se mit pas de bonne humeur ces jours prochains; car s'il n'y a pas de bonne fête sans lendemain, il n'y a pas de belle fête sans soleil.

Après Montréal viendra le tour de Saint-Hyacinthe. Le collège de cette ville donnera de grandes fêtes à l'occasion de l'inauguration de la statue de M. l'abbé Girouard, fondateur de l'établissement, offerte par les anciens élèves comme témoignage de reconnaissance et de bon souvenir. On ne peut que louer les sen-

timents qui ont guidé les auteurs de cette offre. Il est si rare, aujourd'hui, de ne pas perdre la mémoire du cœur avec tant d'autres bonnes choses qui se perdent. Cette statue est l'œuvre de M. van Luppen, artiste déjà connu avantageusement par plusieurs travaux de statuaire et de genre. Elle est de bronze et mesure plus de sept pieds de hauteur. M. l'abbé Girouard est représenté debout tenant à la main un rouleau de papier; la figure reproduit avec exactitude les traits et l'expression d'une photographie du personnage, laquelle a servi de modèle au sculpteur. Le bronze a été exécuté dans les ateliers de M. Herard et lui fait honneur ainsi qu'aux ouvriers sous ses ordres. La critique trouvera peut-être à redire sur certains détails de la composition; mais ici nous rapportons, nous ne critiquons pas.

Nous observerons la même règle au sujet de la politique. Nous ne comptons pas, malgré cette réserve, ne mécontenter personne et satisfaire tout le monde; il y a de petites susceptibilités importantes et hargneuses qui se croient toujours visées alors que, loin de songer à elles, on ne peut pas même soupçonner leur existence. Cela posé, voici les faits :

Un député, M. Price, autrefois conservateur, ayant abandonné son parti, la Chambre des députés de la province se trouve partagée en deux fractions numériquement égales :—32 contre 32. Le vote départageant appartient, en conséquence, à M. l' " orateur." Or, M. A. Turcotte, qui occupe le fauteuil, ayant, lui aussi, fait évolution du parti conservateur vers le ministère, ce dernier se trouve avec une majorité de 1 voix. Cette majorité lui a fait défaut sur une question qui paraissait capitale : la question de savoir si M. le lieutenant-gouverneur avait agi constitutionnellement ou inconstitutionnellement en dissolvant le cabinet Boucherville et en prenant le ministère actuel dans la minorité. La question a été résolue contre M. le lieutenant-gouverneur et contre le ministère par 32 voix contre 31, M. Price s'étant abstenu de prendre part au vote. Nonobstant cette condamnation, qui l'a frappé dans son origine, le ministère a déclaré qu'il garderait le pouvoir, certain a-t-il dit, que sa politique sera soutenue par la majorité de l'assemblée. Les choses en sont là.

Nous ne parlerons que pour mention d'une " émeute," qui a eu lieu à Québec, les 10 et 11 du mois. Comme des bâtons flottants, cette échauffourée a pris des proportions d'autant plus étranges qu'on la voyait de plus loin; c'est ainsi que certains journaux des Etats Unis ont mis tout Québec à feu et à sang durant deux jours et deux nuits. L'imagination est une belle chose, mais la véracité, quand on relate des faits, a bien aussi son prix; il serait bon de

ne pas sacrifier l'une à l'autre au point de transformer en actes méritoires des actes de *prudence* extrême. La prudence n'est pas à dédaigner : mais en cas d'émeute, l'énergie déployée à temps, empêche souvent l'emploi de la poudre et du plomb. Et, particulièrement, dans les cas de "l'émeute" de Québec, il eut été facile, en déployant de l'énergie, de prévenir ce qu'il a fallu réprimer par la force.

Un nouvel attentat a été commis contre la vie du roi de Prusse dans l'après-midi du 2 juin pendant sa promenade sous les Tilleuls. Les deux coups d'un fusil de chasse, chargé à plomb et à chevrotines, ont été tirés sur le prince, qui a été atteint au bras et à la joue. L'auteur du crime, certain docteur Nobiling, avait loué, depuis quelques mois, un appartement dans une maison de cette avenue. C'est d'une fenêtre de cet appartement situé au deuxième étage que le docteur Nobiling a fait feu sur le roi. La foule s'est précipitée dans l'intérieur de la maison pour saisir le meurtrier. Lorsqu'on a pénétré chez lui, Nobiling a blessé le propriétaire de l'hôtel. Il a ensuite tenté de se suicider en se tirant deux coups de revolver dans la tête; enfin il a été arrêté et transporté à l'hôpital.

De l'ensemble des rapports de police, des dépositions des témoins, de certains aveux de Nobiling, il résulte que ce dernier était depuis longtemps enrôlé parmi les socialistes. Dans un interrogatoire il a reconnu partager les tendances des démocrates socialistes, avoir assisté plusieurs fois à leurs réunions, avoir depuis huit jours conçu le projet de tuer l'empereur, considérant comme avantageux au bien de l'Etat de supprimer le chef même de l'Etat. Cet interrogatoire a dû être suspendu par suite de l'extrême faiblesse de Nobiling.

D'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, Nobiling aurait répondu négativement à sa mère qui lui demandait : "As-tu reçu quelque chose pour cela ?" A une autre question de sa mère : "Ainsi le sort t'a désigné ?" il aurait répondu en secouant la tête : " Hélas ! mon Dieu ! "

Cette exclamation du meurtrier expliquerait la déposition des domestiques de la maison où il habitait, lesquels ont déclaré que " Nobiling avait coutume, dans ces derniers temps, de recevoir chez lui de très grand matin des individus vêtus en ouvriers, qui s'en allaient aussi silencieusement qu'ils étaient venus." C'est sans doute dans un des conciliabules, tenus de très-grand matin, que le sort aurait désigné Nobiling pour exécuter, dans l'après midi, " la suppression du chef même de l'Etat."

Tout ce qui a été communiqué au public concernant l'éducation

universitaire du docteur Nobling, sa religion, qui est le protestantisme, ses opinions socialistes et ses relations avec les socialistes en Allemagne et à l'étranger; toutes ces communications, officielles et officieuses, ne permettaient pas de supposer qu'on pût faire intervenir les "ultramontains." Cependant deux journaux de Paris, le *Journal des Débats* et la *République française*, ont publié le même jour une dépêche "particulière" signalant la saisie, au domicile du docteur Nobling, d'un assez grand nombre de numéros du journal "ultramontain" la *Germania*. Cette dépêche "particulière" insinue le fait plutôt qu'elle ne l'affirme; d'où il est facile de conclure que les ennemis de l'Eglise ont voulu sinon exonérer les socialistes au moins rendre les catholiques complices du crime commis contre la personne du roi Guillaume. Si l'on rapproche cette perfidie de l'empressement des journaux révolutionnaires à disculper le parti socialiste, il devient clair que les auteurs de la dépêche plus haut mentionnée ont eu pour but de faire accroire que la lecture des journaux catholiques pousse au régicide. Cependant il y a un fait évident — mais l'évidence ne fait plus reculer la mauvaise foi — c'est que la presse catholique, en Allemagne comme partout, en revendiquant les droits et la liberté de l'Eglise, défend en même temps l'ordre social, tandis que la presse révolutionnaire excite sans cesse ses lecteurs au bouleversement de ce même ordre social qu'elle représente comme établi, du haut en bas, sur l'injustice par l'oppression. De sorte qu'en insinuant que la lecture des journaux catholiques pousse à l'assassinat, on attribue à l'antidote les mêmes effets qu'au poison; ce qui est à la fois un contre-sens et une contre vérité. Il y a un second fait non moins évident, c'est qu'il existe en Allemagne un mouvement anti-social et anti-religieux des plus menaçants, et que ce mouvement est né des complaisances de M. de Bismarck pour le parti socialiste en haine des catholiques. Le grand chancelier recueille aujourd'hui les fruits de ce qu'il a semé. "Nous n'irons pas à Canossa," a-t-il dit un jour, mais, ce jour-là, il ne prévoyait pas que les socialistes voudraient aller beaucoup plus loin sur un autre chemin, et que l'assassinat de l'empereur serait le jalon qu'ils planteraient pour marquer le point de départ. Effrayé par ce jalon, M. de Bismarck prépare aujourd'hui des lois "pour guérir le mal qui produit le danger," selon les paroles de M. de Moltke au reichstag, qui vient d'être dissous faute d'avoir accordé au gouvernement "des pouvoirs extraordinaires pour protéger la dynastie et le pays." Ces pouvoirs qui lui ont été refusés, M. de Bismarck les demandera au prochain parlement et compte les obtenir. Mais en admettant que

la majorité future soit plus docile que la majorité passée, reste à savoir si l'application des lois projetées, au lieu de guérir le mal, ne l'aggraverait pas en "fermant le soupape de sûreté et forçant les éléments socialistes à s'entourer de mystère, et les rendant d'autant plus dangereux," pour parler comme M. Ritcher, chef des progressistes.

M. de Bismarck paraîtrait comprendre aujourd'hui que "le mal qui produit le danger" n'a pas son siège seulement à Berlin, mais dans toutes les capitales d'Europe, puisqu'on lui prête l'intention de porter la question du *socialisme* devant le congrès. Que M. de Bismarck, mesurant l'étendue du mal, cherche non seulement à arrêter ses progrès mais encore à le guérir, cela n'est que très-naturel ; mais nous pensons qu'il ne demandera pas le remède au congrès. Ce serait une tentative parfaitement stérile. L'Angleterre avec son esprit guindé d'hospitalité, la France et l'Italie inféodées aux socialistes, l'Autriche dépendante des juifs, feraient la sourde oreille ; il n'y aurait donc que la Russie pour appuyer M. de Bismarck. Le grand chancelier, on peut en être certain, ne courra pas au-devant d'un échec trop facile à prévoir. Comment s'y prendra-t-il donc pour protéger "la dynastie et le pays ?" Au lendemain de la tentative de Hœdel, un orateur officiel, M. Hoffman, a proclamé que, seule, la religion put conduire à ce but, mais à la condition d'exclure le catholicisme qui, selon lui, "ne porte pas moins atteinte à l'autorité que le socialisme." Ainsi ce serait la religion catholique, cette grande école du respect de l'autorité, qui enseignerait le mépris de l'autorité, et le protestantisme, source de toutes les rébellions, qui enseignerait la soumission ! A défaut d'impartialité ne pourrait-on pas afficher moins d'ignorance et d'audace ?

Les socialistes, originaires d'Allemagne, sont nombreux aux Etats Unis : on peut même dire qu'ils ont pavé le chemin aux socialistes des autres contrées de l'Europe émigrés de ce côté de l'Océan. Bien qu'il y ait plus des premiers que des derniers à New York, ce sont les moins nombreux qui se remuent le plus, témoin le groupe relativement restreint des socialistes français qui sont toujours en mouvement. Ils suppléent au nombre par l'activité, laquelle est un "mal qui crée le danger" dont le public ne voit pas la gravité.

Or, les socialistes en résidence à New York ont voulu donner leur note à l'occasion des attentats contre la vie du roi de Prusse. Environ quinze cents personnes se sont, en conséquence, réunies pour définir "la position du parti."

Et d'abord on a délibéré que "le socialisme est basé sur la

science, la vérité, la justice, l'humanité et la moralité ; qu'il est, par conséquent, opposé à l'effusion du sang en général et à l'assassinat en particulier."

Cette belle délibération prise, voici en quels termes elle a été paraphrasée par un citoyen qui a nom Drury, et qui appartient au groupe français :

" L'assassinat doit être réprimé et l'homme qui tire sur un autre par une fenêtre doit être pendu ; mais celui qui pousse deux empereurs à la guerre et qui fait tuer 150,000 hommes, celui-là aussi doit être pendu. Et pendant qu'on sera en train de pendre le docteur Nobiling, qu'on pend aussi Bismarck et le kaiser."

Si l'on ne trouve pas dans ce morceau " oratoire " tous les éléments constitutifs de la science, de la vérité, de la justice, de l'humanité et de la moralité, c'est qu'on entend rien à ces choses-là, ou bien c'est qu'on est assez arriéré pour considérer le socialisme comme une atroce *blague*, destinée à causer " l'effusion du sang en général et l'assassinat en particulier."

Puisque nous sommes sur le chapitre des socialistes aux Etats Unis disons quelques mots de plus à leur sujet, en y joignant certains renseignements concernant la force de l'*Internationale*.

Une démonstration, organisée sous forme de pique nique par le *Socialistic Labor Party*, a eu lieu le 15 à Chicago. Deux ou trois mille individus ont parcouru les rues promenant des drapeaux rouges sur lesquels on lisait des devises dont voici quelques-unes : " A bas les classes privilégiées ! " " A bas les monopoles ! " " L'homme libre ! " " La terre appartient à la société. " On craignait des troubles, paraît-il, mais les choses se sont passées avec calme. A merveille pour aujourd'hui. Mais en sera-t-il de même le jour où " l'homme libre " voudra prendre à l'homme, " esclave " de la propriété qu'il a acquise à force de sueurs, " la terre qui appartient à la société ? " On verra, ce jour-là, si la science socialiste empêchera " l'effusion du sang en général et l'assassinat en particulier."

Nous lisons dans une brochure intitulée : *L'Internationale et l'ouvrier* :

" Chaque membre de l'*Internationale* verse en entrant une somme de 50 centimes dans la caisse de l'association. Ensuite il donne 10 centimes par an pour le conseil général, plus 50 centimes par mois ou 6 francs par an.

" Il y a sept millions d'associés ; ainsi leurs cotisations produisent chaque année 42,070,000 francs.

“ L’*Internationale* se déclare *athée* (sans Dieu). Ensuite contrairement à son principe, qu’il faut faire régner dans le monde, la *liberté de tout faire*, elle refuse à tous ceux qui demandent à pratiquer un culte quelconque la liberté de le pratiquer.

“ Elle laisse en paix les protestants, car elle ne redoute pas ces esprits divisés entre eux de toutes les manières. Toute sa haine se tourne contre la religion catholique.

“ Elle hait surtout le soldat et le prêtre : le soldat, parce qu’il défend la société ; le prêtre, parce qu’il inspire le sentiment du devoir.”

Ainsi l’armée du mal régulièrement organisée, disposant de ressources financières considérables, compte donc 7,000,000 de soldats soumis au même commandement et à la même consigne. Si l’on considère que l’action de cette armée se combine, par l’intermédiaire de chefs occultes, avec celle des 110 grandes loges maçonniques desquelles dépendent 12,000 loges répandues sur les deux continents, on aura clef de l’agitation révolutionnaire qui “ met les peuples hors d’eux-mêmes.” Les sociétés secrètes pratiquent ainsi le conseil, donné par Mazzini, de ne “ jamais laisser le peuple “ s’endormir hors de la sphère du mouvement.”

L’inauguration d’un buste de cet agitateur, quelque part dans le *Central-Park* à New York, a coûté la vie à un poète-journaliste M. William Cullen Bryant, décédé le 12 de ce mois. Une quinzaine de jours avant, M. Bryant, assistant à la “ cérémonie ” dont il a été parlé plus haut, avait prononcé l’éloge de Mazzini la tête découverte exposée aux rayons du soleil. Cette imprudence lui causa un certain malaise, qui parut se dissiper dans le trajet du *Central-Park* à la résidence d’un ami chez qui il devait dîner. Mais au moment où il venait de monter les degrés du perron, il fut pris d’un étourdissement subit et tomba sur le seuil de la porte. M. Bryant recouvra toutefois le sentiment et se fit conduire chez lui ; mais à peine arrivé, il fut frappé d’une seconde attaque d’apoplexie dont il est mort. M. Bryant était âgé de 84 ans.

En fait d’audace les organisateurs du “ centenaire de Voltaire ” ont montré qu’ils ne le cédaient à personne ; mais la *Fortune* ne leur a pas souri. Mauvaise fortune du côté de la parade publique qui a été empêchée ; mauvaise fortune du côté de la bourse dans laquelle il n’est venu qu’une misérable trentaine de mille francs, après deux années d’appels réitérés à tous les amis de la “ liberté de penser.” C’est le 30 mai, anniversaire de la mort de Jeanne d’Arc et, cette année, jour de l’Ascension, que les *Ecraseurs de l’infâme* ont célébré le centième anniversaire de la mort de Voltaire. La chose s’est passée dans un théâtre où M. Victor Hugo a joué le

grand rôle de cette mascarade anti-chrétienne, et dans un cirque où des comparses ont loué le "grand génie" en un langage qui n'était pas plus français que ne l'étaient leurs sentiments. Nous abrègerons les détails sur cette orgie d'impiété, sans même citer, à titre de spécimen, l'un des stupides blasphèmes de M. Victor Hugo, blasphème qui a fait dire au *Standard* de Londres : "*Comparer Voltaire au Fondateur du christianisme est un double outrage contre la morale et les lettres.*"

Mgr l'évêque d'Orléans, qui a incontestablement *écrasé* le centenaire, a adressé à M. Hugo au sujet de son discours une lettre où il rappelle comment Victor Hugo, à l'âge de 40 ans, flétrissait Voltaire et le XVIII^e siècle dont il vient de faire l'éloge ; et après avoir examiné rapidement les propos sacrilèges du discours prononcé à la fête oratoire de la Gaïeté, il conclut en ces termes :

"Voilà donc où vous en êtes ! Voilà en somme à quoi a abouti, dans l'indifférence de Paris, cet effort gigantesque et grotesque de la république démagogique pour émerger, à la faveur de Voltaire, des bas-fonds à la surface, et s'emparer des destinées de la France ! Une fête *oratoire* dans un théâtre et dans un cirque ! des déclamations outrées, emphatiques, contradictoires : un avortement et une risée.

"Et vous, pauvre grand poète, panégyriste aujourd'hui de l'homme et du siècle que vous avez si énergiquement flétris, chantre autrefois inspiré de *l'Aumône*, de *la Prière pour tous*, de *l'Enfant martyr*, quel spectacle offrez vous à ceux qui vous admiraient naguère ?

"Permettez-moi de vous le dire, avec le respect tristement ému que mon âge doit au vôtre : Vous êtes une barque sans lest, poussée par le vent du siècle d'un rivage à l'autre ; vous croyez aborder à la gloire, et, je le crains, vous échouerez à la pitié."

M. Victor Hugo a répondu à Mgr Dupanloup par une lettre dont le ton général décèle le malaise qu'éprouve son auteur. Il plaide la circonstance atténuante en faveur de sa jeunesse, en disant que sa vie a commencé par le préjugé et par l'erreur, c'est la faute des prêtres qui l'ont élevé et non la sienne. Après ce beau raisonnement, M. Victor Hugo fait une charge carabinée contre l'empire, et termine par ces paroles : "Cela a duré dix-neuf ans, pendant ce temps là, vous étiez dans un palais, j'étais en exil. — Je vous plains, *monsieur.*" Pour l'intelligence de ces paroles il faut dire que M. Victor Hugo reproche à *monsieur l'évêque* d'avoir manqué à la conscience humaine en chantant, pour *l'homme qui la révolutionnait*, *Salvum fac*, tandis que lui, Victor Hugo, restait en exil par

devoir de conscience. Quelle que soit l'inconvenance d'un pareil langage, on l'excuserait, peut-être, dans une certaine mesure, si l'exil eût été dur à M. Victor Hugo, et s'il y fût resté par force, ou, comme il le dit, par devoir de conscience, au lieu d'y rester par orgueil. La vérité est que M. Victor Hugo était libre de rentrer en France, mais que, "en exil," le *Maitre* grandissait de toute la hauteur des granits de Saint-Hellier; il avait là un trône et une cour, auxquels, sans médire de sa conscience, l'attachait la grandeur de son orgueil. Et n'est-ce pas encore l'orgueil blessé qui fait descendre si bas M. Victor Hugo qu'il refuse de donner à un évêque le titre attaché à sa dignité? Le "grand homme" n'a pas songé qu'il faisait là une petitesse qui le met de pair avec le vétérinaire Thulié. Non, ce n'est pas *monsieur* l'évêque qui est à plaindre: la "compassion" de M. Hugo ne le fera pas "échouer à la pitié."

Les catholiques, non-seulement de France mais de l'Europe entière, ont énergiquement protesté contre l'outrage fait à la divinité de Jésus-Christ par la glorification de l'homme qui a passé la plus grande partie de sa longue existence à insulter Dieu et la religion. Et au nombre et la vigueur de ces protestations, les organisateurs du centenaire ont dû juger qu'il leur faudrait encore du temps pour "écraser l'infâme." Ils ont voulu donner au monde le spectacle d'une explosion d'impiété, ils ont abouti à "un avortement et une risée," et, par contre-coup, ils ont provoqué une explosion de foi qui a embrasé l'Europe d'un bout à l'autre. C'est ainsi que Dieu a fait servir à sa gloire les desseins de ses ennemis.

Mais à côté de l'élan des catholiques, la piteuse figure qu'a faite le gouvernement, quoique il ait déployé un courage sans pareil pour empêcher... les dames de France de déposer des couronnes au pied de la statue de Jeanne d'Arc! Un jour l'histoire dira, et on ne voudra pas le croire, que, sous le gouvernement d'un maréchal de France, la police, la même police qui arrête les assassins et les voleurs, avait reçu l'ordre d'arrêter, comme des malfaiteurs, les Français et les Françaises qui voudraient donner un souvenir à l'héroïne qui, par la volonté de Dieu, arracha le sol de la patrie des mains de l'étranger.

Le congrès des puissances européennes est assemblé à Berlin pour le règlement de la question d'Orient. Il a tenu déjà trois séances, qui se sont passées en discussions stériles, certains échos font entendre "orageuses." Pourra-t-on dire à l'issue du congrès: "Après l'orage, le beau temps?"

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

PICOUNOC LE MAUDIT, par P. LEMAY, Québec, C. Darveau, 1878.

“ Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose ! ”

C'est le contraire qu'il faut dire de M. Lemay. Que n'écrit-il en vers ! —Quelle funeste idée a-t-il eue de changer la lyre du poète pour la plume du romancier ! —M. Lemay pouvait, comme par le passé, nous donner de beaux vers à admirer, et voici qu'il nous présente une œuvre détestable, où, pour parler franchement, nous ne voyons rien à admirer, mais beaucoup à reprendre et à blâmer.

En premier lieu, le plan de ce livre est mal conçu, l'intrigue est faible, et l'action souvent embarrassée. Les caractères n'offrent rien d'intéressant. Picounoc n'est qu'un misérable vulgaire et grossier. Letellier commence par faire preuve d'une grande faiblesse d'esprit. Sa jalousie extrême repose sur des motifs bien futiles, et la facilité avec laquelle il donne dans le piège que lui tend Picounoc ne s'accorde guère avec l'habileté et l'énergie qui vont bientôt faire de lui le héros des forêts du Nord-Ouest. Nombre d'épisodes et de scènes inutiles encombrant la marche du roman, surtout dans la partie qui relate les hauts faits du grand trappeur et de ses compagnons. Il y a là une foule de sauvages dont on n'a que faire. Avec les trappeurs ils vont, viennent, se querellent, se battent, se poursuivent, on ne sait trop pourquoi. Pour achever de nous déronter, l'auteur fait marcher de front deux récits : dans un chapitre, nous sommes à la baie d'Hudson, dans l'autre à Lotbinière, et cet exercice funambulesque va ainsi se répétant jusqu'à ce que le grand trappeur revienne au pays.

C'est alors un drame judiciaire qui se déroule devant nos yeux. Jos-Letellier, le grand trappeur, a tué la femme de Picounoc, croyant tuer sa propre femme qu'on lui disait être infidèle. C'est à la suite de ce meurtre qu'il s'est exilé. Après vingt ans, il apprend enfin que ce n'est pas sa femme qu'il a tuée, et qu'il a été victime d'une ruse abominable de Picounoc. Il revient au pays pour démasquer le traître, et en arrivant il est arrêté. Il s'agit de prouver par quelle erreur fatale il a commis le meurtre dont on l'accuse. C'est le fils de Letellier, Victor, devenu avocat, qui défend son père, aidé dans cette tâche par Paul Hamel, l'ami fidèle du grand trappeur. Grâce à leurs efforts et

à des circonstances providentielles, l'innocence de l'accusé est reconnue. Mais nous ferons observer que l'auteur manque à la vraisemblance, en faisant reposer une partie de la preuve sur le témoignage de Mme Letellier, qui ne parle que sur oui-dire; et il donne beaucoup trop d'importance à certain fanal, dont il fait un *deus ex machina*, et qui réellement jette peu de clarté sur l'affaire.

Le talent de la narration, si nécessaire à un romancier, fait complètement défaut à M. Lemay. Dans son livre, le récit est long et diffus, surchargé de détails inutiles et de réflexions inopportunes. Le manque de liaisons est déplorable. Les temps présent et passé sont souvent mêlés d'une manière fort irrégulière. A certains endroits, lorsque par exemple, l'auteur raconte comment le grand trappeur s'est échappé des mains des sauvages, le récit est tellement embrouillé qu'il est impossible de rien comprendre. Le manque de savoir-faire apparaît également dans les dialogues qui languissent sans entraînement et souvent sans naturel.

M. Lemay a voulu peindre les mœurs canadiennes: la plus grande partie de ses personnages appartiennent à la classe de nos cultivateurs. L'auteur s'étudie à décrire leurs coutumes et à reproduire leurs idées et leur langage.

Mais ce n'est pas un *habitant* qui déclamerait cette tirade raffinée: "Aimez-le toujours, invoquez son souvenir sans cesse, oubliez-moi pour ne voir que son image adorée! si je souffre, ce sera en secret, et je ne m'en plaindrai point." Ce n'est pas non plus dans nos villages qu'on donnerait à un homme le surnom par trop classique *d'ex-élève*.

Mais si le langage des héros de M. Lemay est souvent affecté, il est encore plus souvent d'une trivialité qui donne une idée peu flatteuse et peu exacte de notre bon peuple. L'auteur pouvait faire parler ses personnages d'une façon naturelle sans leur mettre dans la bouche des expressions comme celles-ci: "Emmélie lui a donné la pelle... *Je t'en fais passer*.... Si je pouvais me débarrasser de la bête... (C'est Picounoc qui parle ainsi de sa future.) *Je dresse la soupe*.. Tu es en diable, etc., etc. Et ces exclamations de *batte-feu! batiscan! varennne!* valent-elles la peine d'être reproduites si fréquemment?

Mais de fait, le langage du romancier lui-même s'abaisse plus souvent qu'il ne s'élève, et l'on peut dire que la trivialité est le défaut général de son style. Et d'abord, quoi de plus trivial que le nom de *Picounoc*? Celui de *Djos*, contrefaçon de Joseph, ne vaut guère mieux.

Quelques phrases, prises au hasard, donneront une idée du style de M. Lemay.

"Picounoc laisse tomber sa gratte dans l'allée, entre, se passe un linge trempé sur la figure, un peigne dans les cheveux, met un col blanc, une cravate rouge, et tout ce qu'il faut pour être faraud...."

"La jeune fille avait vite reconnu le *grand et sec gaillard* qu'elle adorait," etc.

"Jamais le *gaillard* ne dansa mieux de sa vie.."

"Ce n'est pas malaisé, répondit le *grand gars*."

Evidemment, nous avons affaire à un réaliste. Cependant, il ne faut

peut-être pas lui assigner un genre particulier. Il peut à l'occasion mêler le classique au réalisme :

"Alors tous se penchent sur la glèbe et enlèvent dans leurs bras une javelle qu'ils viennent déposer sur le lien de saule étendu au milieu d'une planche...."

"Il bondit, jette une clameur, et de son bras terrible abat le rondin sur la tête de la femme heureuse...."

Un bâton aurait aussi bien fait l'affaire. En revanche, quelques lignes plus loin *Djos* étend la morte sur la couche de verdure ensanglantée. Nous sommes loin du réaliste rondin.

"S'il l'eut attrappée!..."

"Prenant son fusil par le canon il frappait en diable, au risque de le casser."

M. Lemay paraît croire qu'en écrivant un roman canadien, on est dispensé de parler bon français. Il est sans doute permis de reproduire des expressions originales, particulières au langage du peuple. Mais l'écrivain n'en reste pas moins soumis aux exigences du dictionnaire, aux règles de la grammaire, aux lois du goût. Rien donc ne saurait justifier M. Lemay de parler des *raisonnements* harmonieux d'un violon. Il fallait souligner le mot *casque*, employé parmi nous pour désigner une casquette de fourrure. On écrit *du lest*, et non pas *du leste*. *Reglissa*, pour glissa de nouveau est de l'invention de M. Lemay.

Si l'expression "aller son chemin" est admise en français, je doute cependant qu'on puisse dire : "marcher le chemin de la vie."

La phrase manque souvent d'élégance, et l'expression de justesse. "Il le savait bien, et voilà pourquoi il ne se gênait nullement de se démasquer devant ses amis. Depuis son arrivée dans la paroisse, il avait demeuré avec sa mère, mais à la mort de celle-ci, il se trouva seul avec sa sœur. Il eut vite fait de s'établir maître de la maison et de tout conduire à sa guise, au reste, il se sentit tout-à-coup pris du désir d'amasser, etc."

"La tâche allait se terminer, et Picounoc n'avait pas eu la chance de quelques-uns." Cela veut dire sans doute que Picounoc n'avait pas eu la chance que quelques autres avaient eue.

"Vous êtes donc un savant, vous l'ami ! demanda le premier des trappeurs avec une indifférence mal dissimulée."

Evidemment l'auteur a voulu dire avec une curiosité mal dissimulée.

"Une balle poussée avec adresse...."

On ne dit pas la *valetaille* des rues, mais la *canaille* des rues.

M. Lemay risque parfois de singulières figures.

"Il fut sur le point d'ouvrir ses bras et de serrer sur son âme trop soupçonneuse cette femme aimante et douce, etc."

"Emmélie rougit jusqu'aux oreilles, et sourit jusqu'au fond de l'âme."

"Six contre deux hommes comme le grand trappeur et l'anglais, ce n'était qu'une bouchée."

"Elle dansait comme une poupée."

"Ses yeux se fixèrent comme deux tisons."

Mais les licences et les hardiesses de M. Lemay n'offensent pas seulement la grammaire et le goût littéraire : elles vont jusqu'à blesser la décence. Nous avons vu M. Lemay en contradiction avec lui-même, lorsqu'il nous apparaît tantôt réaliste audacieux, tantôt classique rigoureux. Par une autre inconséquence, voici que, dans un livre écrit, nous voulons le croire, avec les meilleures intentions du monde, à côté des pages où l'auteur flétrit le vice et fait l'éloge de la vertu et de la religion, nous tombons sur des passages d'une inconvenance choquante, et qui sont loin de mettre en pratique ce que l'auteur enseigne si bien. Tel est, par exemple, le chapitre consacré à décrire une *épluchette*. M. Lemay a d'abord le soin d'affirmer que dans ces réunions, les jeux sont honnêtes ; mais il semble prendre à tâche de nous prouver le contraire, et nous ne savons trop quelle espèce de morale il y a dans le passage suivant : " Les gages, voilà la grande affaire. Et comme le curé qui veut accomplir son devoir a besoin d'écouter tout ce qui se dit, de voir tout ce qui se passe !... Heureusement qu'il se trouve alors aussi des commères empressées de lui rapporter les faits et gestes qu'il n'a pu apercevoir.—Le curé, c'est lui qui recueille les gages, car ces gages sont la preuve tangible des péchés que les joueurs ont commis... contre les lois du jeu. A chaque gage est attachée une peine... peine bien douce souvent, et qui tourne à l'avantage du pénitent. Voilà pourquoi sans doute il y a tant de pécheurs."

Ces réflexions, outre qu'elles n'ont pas le moindre sel, sont certainement déplacées. La scène qui précède l'assassinat de la femme de *Picounoc* offre le même caractère d'inconvenance. Le romancier qui veut écrire une peinture de mœurs, décrire les passions et sonder les replis du cœur humain, doit le faire toujours avec une grande réserve et une scrupuleuse délicatesse. Malheureusement, M. Lemay dans son roman manque parfois de ces deux qualités.

Mais ces détails à part, et considéré dans l'ensemble, *Picounoc* est-il un livre moral ? Nous le pensons pas. Nous sommes convaincu des bonnes intentions de l'auteur, mais nous trouvons que son œuvre ne répond pas au but qu'il s'est proposé. Il s'agissait de nous montrer le vice et le crime punis, et la vertu récompensée. Mais pour cela, il ne fallait pas nous faire voir dans *Picounoc* un misérable voué au mal par la fatalité, et incapable de faire le bien. Il ne fallait pas lui faire dire, dès le commencement : " Je suis un maudit, tu sais, et le fils d'un maudit... donc il faut que je fasse mon œuvre... ". Le dégoût nous prend vite en présence de ce vil coquin, et devant la cynique déclaration qu'il fait à son ami : " Celle que j'aime, tu la connais, c'est Noémie... Elle est la femme d'un autre... Eh bien ! puisque de ce côté le bonheur m'est ravi, je n'estime plus les femmes que d'après leur dot, et je voudrais devenir veuf tous les ans pour me remarier toujours avec des filles *avantageuses*."

La même bassesse et le même cynisme caractérisent les autres types vicieux, qui abondent dans ce livre. D'un autre côté, l'auteur n'a pas mis assez de grandeur, de force et de réelle vertu dans le caractère de Djos

Letellier. Lui aussi ne semble être autre chose que le jouet des circonstances. Enfin, il nous paraît difficile de tirer une conclusion morale de ce récit, et nous nous demandons si le lecteur en conservera une impression salutaire. *Picouoc* n'est pas mieux réussi comme peinture de mœurs canadiennes. M. Lemay a pu saisir et reproduire avec bonheur quelques détails : cependant on ne peut dire qu'il ait tracé un tableau fidèle et véridique de notre société. Aussi bien nos paisibles campagnes étaient-elles le théâtre qu'il fallait choisir pour cette histoire de crime et de sang ?

NOTRE-DAME DE LIESSE.—Légende, pèlerinages et translation de la statue au Gesù de Montréal.—Beauchemin et Valois, 1878.

Cette brochure, divisée en trois parties, contient en premier lieu la légende des trois chevaliers à qui les anges apportèrent la statue miraculeuse, connue et vénérée depuis lors sous le nom de Notre-Dame de Liesse. Nous voyons comment Dieu se servit de cette statue pour convertir la fille du Soudan, délivrer les trois frères de la captivité, et les transporter miraculeusement d'Égypte en France, récompensant ainsi l'attachement des chevaliers à la foi chrétienne et leur dévotion à la Vierge Marie. Cette légende, extraite de l'histoire de Bosio, auteur du XVI^e siècle, présente tous les caractères d'authenticité que peut réclamer la plus scrupuleuse critique. Nous savons gré à l'auteur de l'avoir rapportée en entier, dans la naïveté et la belle simplicité du vieux style français.

Nous trouvons ensuite l'histoire du sanctuaire qui fut élevé par la reconnaissance des trois chevaliers, et qui devint bientôt un pèlerinage célèbre, où l'on accourait de toutes les parties de la France. Innombrables sont les prodiges que la sainte Vierge a opérés dans ce sanctuaire. Mais la vénération dont les fidèles entouraient l'image miraculeuse ne put la préserver des fureurs de la révolution française. La statue fut enlevée de l'église et jetée dans le feu. Les personnes qui accouraient pour s'opposer à cet attentat ne purent recueillir que des débris calcinés, qu'ils gardèrent religieusement. Ces précieuses reliques furent enfermées dans une autre statue, qui continua aussi à opérer des miracles, dont plusieurs sont rapportés dans la brochure. La dernière partie de cet opuscule raconte comment, en 1857, lorsqu'on voulut procéder au couronnement de la statue, on s'aperçut qu'elle n'était formée que d'une tête de pierre avec un support de bois informe et vermoulu. On fit alors une autre statue, mais sans détruire l'ancienne qui fut restaurée et donnée aux Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, après qu'on eut mis dans la base une partie des cendres de la statue primitive. Les Révérends Pères jésuites résolurent de l'envoyer à leur mission du Canada, et c'est ainsi par leur entremise que Montréal a le bonheur de posséder cette image vénérable de Notre-Dame de Liesse, installée solennellement, il y a quelques jours, dans l'église du Gesù.

JOSEPH DESROSIERS.